

Bolide en folie au centre-ville

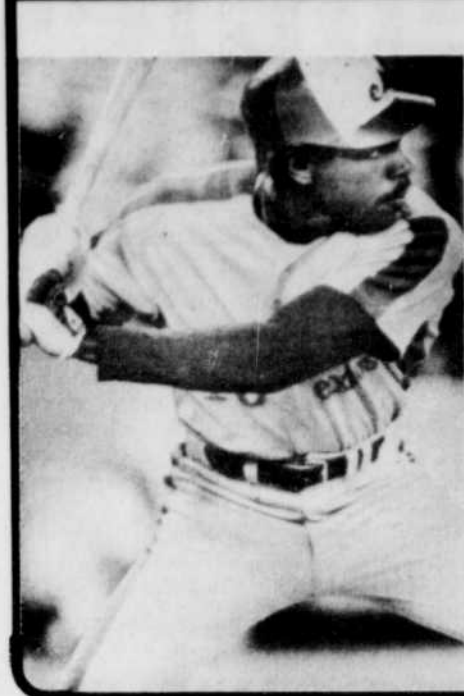
Il brûle 20 feux rouges, ignore 5 arrêts obligatoires, traverse deux barrages policiers... puis se présente de lui-même au poste de police. — A 3

la tribune

73e ANNEE — No 50 — 28 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, JEUDI 19 AOUT 1982 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile:
\$2.15 par semaine.

Dawson: 2 circuits



Les Expos écrasent les Braves, 12-2

— D 1

La ligne de haute tension d'Hydro-Québec

Les opposants montrent les dents

• Audiences publiques
• Procédures judiciaires

par François Gougeon

SHERBROOKE — Des audiences publiques et des procédures judiciaires, voilà les deux nouvelles actions qu'envisagent les opposants au projet de construction d'une ligne de 450 kilovolts par Hydro-Québec, sur le territoire estrien, en vue de la vente de surplus d'électricité aux États américains du nord-est.

Et ce, alors qu'Hydro-Québec a même arrêté une hypothèse précise sur le tracé envisagé, qui demanderait l'expropriation d'une bande de terrain d'environ 200 pieds de large, afin d'y ériger des pylônes en métal de quelque 150 pieds de haut. Le tracé s'insère à l'intérieur du corridor centre-est, sauf qu'il passe maintenant beaucoup plus dans le Canton d'Ascot, évitant le secteur de Sand Hill (à cet endroit, il passait originellement sur l'église et le cimetière), et qu'à la hauteur de Bulwer, où les protestations ont été très vives, il passe maintenant beaucoup plus près de Johnville.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas fait grand bruit... notre action était isolée au secteur de Sawyerville, mais maintenant qu'on voit qu'Hydro-Québec a arrêté son choix sur le corridor centre-est, et a même déterminé le site du tracé exact, c'est toute la Fédération de l'UPA de Sherbrooke qui va emboîter le pas", a dit M. Jean-Luc St-Laurent, un des vice-présidents de cet organisme, également porte-parole du groupe "Court-circuit".

Les producteurs agricoles ont toujours été unanimes à décrier le choix du corridor centre-est. "C'est de loin le plus désastreux pour l'agriculture... les études d'Hydro-Québec affirment que ce corridor ne touche que 20 pour cent de terres agricoles, mais c'est faux. On touche en réalité plus de 95 pour cent de terres boisées qui constituent un prolongement des terres des producteurs et qui leur permettent d'obtenir certains revenus, comme dans le cas des érablières", a dit M. St-Laurent.

"Mais, devait-il rajouter, jusqu'à maintenant nous n'avons pas trop bougé... on pensait qu'Hydro-Québec aurait peut-être choisi le corridor centre-ouest (longeant l'autoroute 55), qui emprunte un corridor énergétique existant et qui causerait beaucoup moins de préjudices à l'agriculture. On sait maintenant qu'Hydro veut à tout prix prendre le corridor centre-est. Mais d'ici à ce que la ligne soit construite, nous allons exiger la tenue d'audiences publiques: ce sera le moment pour prouver nos dires".

Ce dirigeant de la Fédération de l'UPA de Sherbrooke a de plus souligné que "nous allons demander une rencontre avec le député Réal Rancourt, lui-même un agriculteur... actuellement, on ne sent pas beaucoup d'appui de sa part".

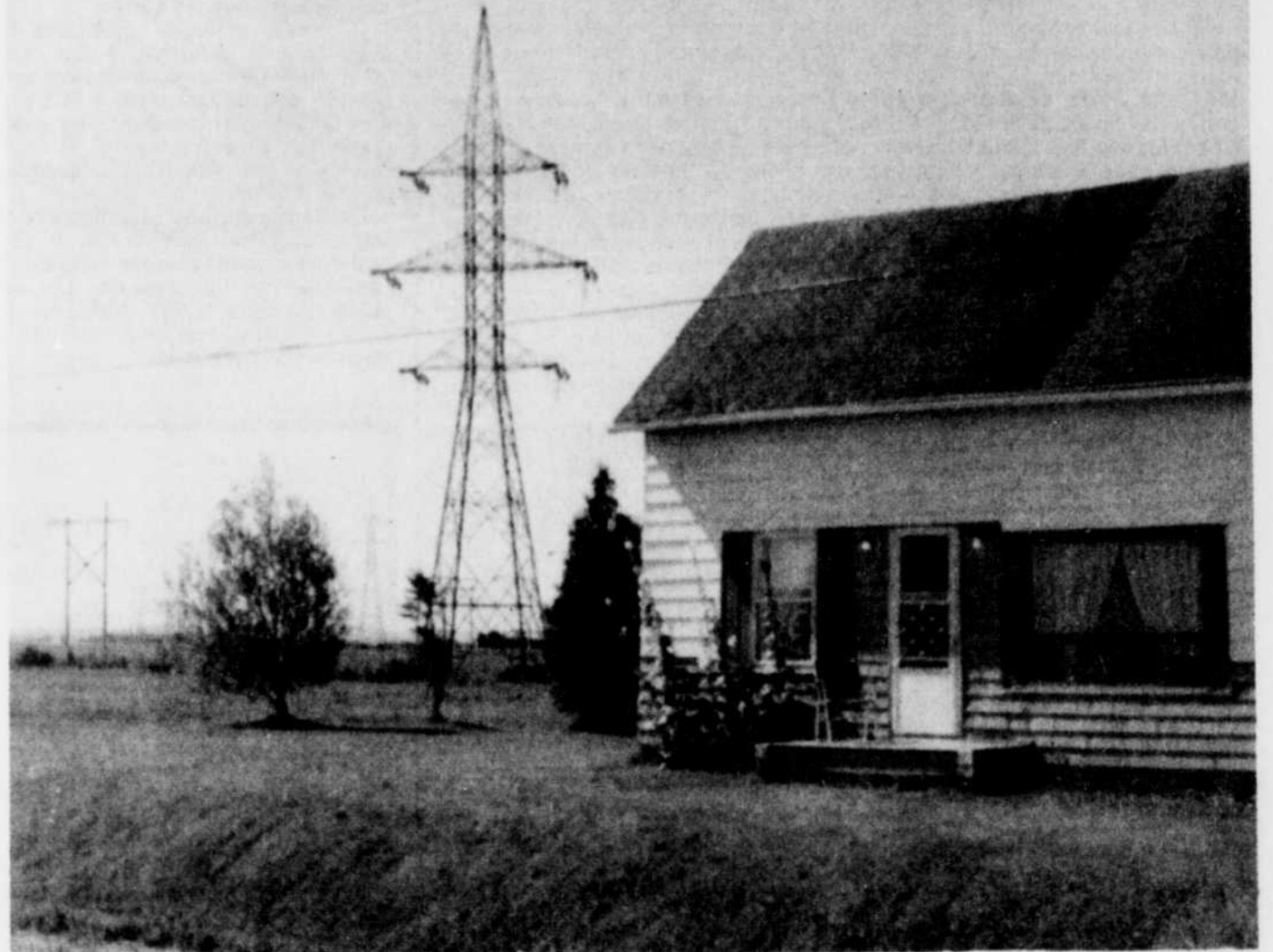
Estrie-Vie fonce

Pour sa part, le groupe Estrie-Vie,

qui est à la base de la contestation du projet d'Hydro-Québec, est en contact avec un avocat et fait étudier "tous les aspects légaux de ce dossier".

Une porte-parole, Mme Danielle Lavoie, a indiqué que, par exemple, face à la loi 90 (protection du territoire agricole), nous allons tout examiner. "Nous allons prendre tous les moyens possibles... nous ne laisserons aucune chance à Hydro-Québec de faire des choses illégales. Déjà, on nous apprend que la phase I de la consultation de cet organisme d'Etat est terminée, mais jamais la population n'a été rencontrée, si ce n'est une fois, trop courte, à Johnville. S'il le faut, nous prendrons des procédures judiciaires", a-t-elle noté.

Pendant ce temps, outre ces deux groupes, ainsi que les municipalités qui se disent contre les visées d'Hydro-Québec (officiellement, 9 sur 11), une autre organisation vient de se prononcer en "parfait désaccord". Il s'agit du groupement forestier des Sommeets, de St-Malo, qui estime que le choix du corridor centre-est causerait de graves préjudices "à nos terres à bon potentiel agricole et à nos massifs boisés, composés principalement d'érables... on a de plus senti que ce choix de corridor en était un politique et économique et ne tenait aucunement compte de l'impact sociologique et écologique", indique M. Sylvain Dulac, secrétaire-gérant du groupement forestier.



Hydro-Québec a arrêté une hypothèse précise sur le tracé envisagé, qui demanderait l'expropriation d'une bande de terrain d'environ 200 pieds de large, afin d'y ériger des pylônes en métal de quelque 150 pieds de haut. (Photo La Tribune par Bernard Vanier)

— Levée de boucliers inutile (Carmen Juneau)
— Le maire Bertrand Landry se méfie — A 4

Tout comme bon nombre d'intervenants qui ont exprimé leur position, celui-ci considère qu'après "avoir eu les informations d'Hydro-Québec, on

croit que le corridor centre-ouest, longeant l'autoroute 55, serait le moins dommageable pour l'environnement et qu'il devrait être retenu".

Candidature de Raymond Garneau

Pas question... avant un an

MONTREAL (PC) — L'ex-ministre québécois des Finances Raymond Garneau ne fera pas acte de candidature à l'investiture du Parti libéral du Québec (PLQ) si le congrès doit se tenir dans un an, mais il n'écarte pas complètement un retour en politique active.

"Il n'est absolument pas question de poser ma candidature (à la direction du PLQ) dans une période de temps prévisible", a déclaré M. Garneau au cours d'une conférence de presse au siège social de la Banque de la cité et du district de Montréal, dont il est le président (en plus de cumuler les mêmes fonctions au Crédit foncier).

A l'exemple de Robert Bourassa, qui a reporté sa décision à plus tard et de Claude Castonguay, qui s'est déstabilisé, Raymond Garneau a choisi de ne pas annoncer immédiatement son intention de briguer les suffrages à la direction du PLQ puisque la date du congrès à la "chefferie" n'est même pas encore connue.

Toutefois, a précisé l'homme d'affaires de 47 ans, "ma décision est bonne pour un an; ensuite, on verra les circonstances... C'est toujours le même problème quand on ne veut pas utiliser le terme "jamais" en politique, on est obligé de ne pas fermer la porte".

Si l'élection à la direction du PLQ n'a lieu qu'en 1985, la situation sera alors différente et peut-être également la décision, devait préciser le président de la Banque de la cité et du district de Montréal, qui détient un actif consolidé de 4,2 milliards \$.

Dans sa brève déclaration écrite, M. Garneau avait déclaré: "Ma décision de ne pas être candidat à la direction du Parti libéral s'appuie sur des considérations professionnelles, personnelles et familiales de même que sur mon appréciation des défis qui confrontent la société canadienne française et de la place où je puis être le plus utile".

Cela fait à peine quatre ans qu'il a quitté la politique active et, "j'ai la conviction que le temps n'est pas en-

core" venu pour moi de considérer y effectuer un retour", a-t-il dit, tout en refusant de commenter le départ de son unique adversaire à la direction du PLQ en 1978, M. Claude Ryan.

Pas d'appui à Bourassa

Le désistement du président de banque, dont le mandat vient à échéance en janvier 1983, devrait mettre fin (du moins l'espère-t-il) à toutes les rumeurs sur sa candidature éventuelle, sans qu'elle ne constitue pour autant un appui ni à la candidature de Robert Bourassa, avec qui il ne voudrait plus faire équipe, ni à celle de personne d'autre.

S'il se lançait aujourd'hui en politique active, Raymond Garneau ne le ferait pas "juste parce qu'on est dans le timing, mais parce qu'on a quelque chose à faire". Il y retournerait pour défendre ses propres idées sur le fédéralisme (sans ambiguïtés) et l'économie (un parti pris ouvert pour le secteur privé) et non pour faire du "placotage" comme le PQ, ce qu'il a appelé plus tard "le nationalisme verbal".

Selon l'analyse de l'ancien ministre des Finances, le PLQ est, à l'heure actuelle, "profondément divisé" sur plusieurs de ses orientations et il a besoin d'amorcer une réflexion "assez libre et pas sur le coup de l'excommunication" sur des thèmes comme la constitution, l'économie et le rôle de l'Etat.

Quant au successeur de Claude Ryan, il devra avoir "une option claire" sur l'appartenance du Québec au Canada et ne laisser planer aucune ambiguïté sur le rôle de l'Etat dans l'économie, a dit M. Garneau qui a avoué que ce profil du futur chef successeur de Claude Ryan pourrait lui convenir.

bonne journée!

TEMPÉRATURE—
AVERSES: 23° C.
DEMAIN: NUAGEUX

C-4

Aujourd'hui

PAS DE MESSE NOIRE

L'ouverture d'un cercueil dans un cimetière de la région de Victoriaville, a appris la journaliste Doris Giroux, n'aurait rien eu d'une messe noire et personne n'a été arrêté à la suite de cet incident.

A-6

ANTONIO PINARD

A 75 ans, après avoir représenté le quartier ouest pendant 28 ans, le conseiller Antonio "Tony" Pinard a confié au journaliste Léon Dion qu'il solliciterait un autre mandat.

A-3

AMIANTE

La rumeur de 250 nouvelles mises à pied à la SAL n'a pas été démentie. En fait, indique le journaliste Pierre Sévigny, on considère la nouvelle comme "tristement vraie" dans la région de l'amiante.

A-6

DÉPOLLUTION

Malgré un lent départ, 1983, rapporte le journaliste François Gougeon, devrait être l'année où il devrait se dépenser une bonne partie des dizaines de millions \$ promis pour la dépollution des cours d'eau de la région.

B-1

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV..... D-6
- DÉCÈS..... C-7
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-4
- INTERNATIONAL..... C-8
- PETITES ANNONCES..... C-3
- ROMAN..... C-6
- SPORTS..... D-1
- VIVRE EN '82..... C-1

LA CRISE... pas encore terminée

OTTAWA (PC) — Les taux d'intérêt et d'inflation peuvent baisser quelque peu, mais la récession n'en est pas terminée pour autant.

Selon des analystes financiers, le taux d'escompte de la Banque du Canada peut baisser de plus de 1 p.c. aujourd'hui (il est actuellement de 15,25 pour cent), pour atteindre son plus bas niveau depuis 20 mois.

Mardi, Statistique Canada a fait savoir que le taux d'inflation annuel a baissé à 10,8 pour cent au cours du mois de juillet, ce qu'on n'avait pas vu depuis deux ans.

Mais là s'arrêtent les bonnes nouvelles.

L'indice des indicateurs économiques importants de Statistique Canada, en effet, est encore négatif, signifiant que la récession va durer pour encore un certain temps.

L'indice de la Banque de commerce canadienne impériale, lui, a chuté à son plus bas niveau depuis 1967.

A la Banque Toronto-Dominion, les économistes affirment que la récession n'est pas sur son départ.

Avec des taux d'intérêt à la baisse aux États-Unis et un dollar canadien dont la valeur se situe maintenant autour des 80 cents US, les banques canadiennes ont déjà commencé à passer à l'action.

La Banque de Nouvelle-Ecosse a baissé de 1 p.c. à 17,5 pour cent les hypothèques de un an. La Banque royale a fait passer de 20,25 à 19 pour cent son taux minimal de prêt au consommateur.

Il est donc fortement question que le taux préférentiel baisse également de un pour cent à 16 pour cent.

M. Doug Peters, de la Banque Toronto-Dominion, a prédit que les taux vont ainsi continuer de baisser au cours des prochains mois.

• Activité fébrile à la bourse

— B 5



Robot EMPRISONNÉ

La police de Los Angeles a réussi une première qui réjouira tous les amateurs de science-fiction: elle a arrêté son premier robot.

Celui-ci rôdait mardi soir dans les rues du quartier résidentiel de Beverly Hills, bien visible avec ses traditionnelles lumières clignotantes sur la tête.

Un policier appelé sur les lieux constata rapidement que le robot avait une démarche bizarre, un peu chaloupée... Aurait-il bu...? Interpellé, le robot refusa de déclarer son identité. Le policier fit alors appel à un camion grue, pour l'emmener au poste, où il a passé la nuit.

Un officier de police a avancé l'hypothèse qu'il s'agissait d'un engin télécommandé, dont le propriétaire n'a pas voulu se faire connaître. Comme on lui demandait si le robot pouvait être inculpé d'ivresse sur la voie publique, il s'est contenté de répondre: "L'enquête continue".

Une société japonaise présente la plus basse soumission

Les députés péquistes de l'Estrie intercèdent en faveur de la Rand

SHERBROOKE (LD) — Le caucus des députés du Parti québécois de l'Estrie a fait hier une intervention de dernière heure auprès du premier ministre René Lévesque et d'autres ministres à propos d'un

important contrat que l'entreprise Ingersoll-Rand Canada Inc. convoite. Au moment où le conseil des ministres amorçait une autre réunion au cours de laquelle il allait être question, semble-t-il, de la politique de

"l'achat chez nous", le caucus des trois députés péquistes de l'Estrie a cru bon revenir à la charge sur un cas concret, qui intéresse la région au premier plan. Mme Carmen Juneau, présidente du caucus, a expédié des télégrammes à MM. Lévesque, Léger, Biron et Fréchette (qui fait partie du caucus).

L'entreprise Ingersoll-Rand a soumissionné pour la fourniture en filtres-presses (filter press en anglais) de l'usine de traitement des eaux de la Communauté urbaine de Montréal. La soumission de la Rand à 25 \$ millions n'est pas la plus basse. Une société japonaise en est l'auteur.

Mais un porte-parole de la Rand a déjà affirmé leur conviction que les frais d'opération à long terme avec leurs produits seraient beaucoup moins élevés que les autres. Dans cette veine, le caucus des députés suggère la formation d'un comité d'étude spécial, dont feraient partie des experts extérieurs à la CUM, pour analyser et comparer les coûts étalés sur plusieurs années. Il s'agirait de ne pas s'en tenir uniquement au prix d'achat.

La Rand opère sa plus importante usine canadienne à Sherbrooke, et cette dernière serait chargée de la fabrication de ces filtres-presses. Les députés péquistes de la région soulignent donc aussi que les produits de la Rand seront québécois.

Pour la région, ce contrat s'avère important. En le décrochant, la Rand s'ouvrirait plus largement un marché en expansion relié au domaine de l'assainissement des eaux.

Avec Mme Juneau, député de Johnson, et M. Réal Rancourt, député de St-François, M. Raynald Fréchette, député de Sherbrooke et ministre du Revenu, a participé au caucus. Ce dernier appuie donc la position de ses collègues.

En somme ce qu'on veut, c'est que le mérite des soumissions ne soit pas jugé seulement sur le prix d'achat, mais sur leur prix de revient à long terme. Cela donnerait une très bonne chance à la Rand, présume-t-on, et avantagerait donc une usine du Québec.

Ce serait la CUM qui doit, légalement, prendre la décision pour le contrat. Mais le gouvernement provincial paie la majeure partie de la note. Et il aurait donc son mot à dire.

Préoccupé par le sort de l'Université de Sherbrooke, le caucus des députés péquistes de l'Estrie a sollicité et obtenu une rencontre avec un haut-fonctionnaire à l'enseignement supérieur au ministère de l'Éducation. On veut aller chercher l'information à la source. Une rencontre est donc prévue avec la sous-ministre à l'enseignement supérieur au début de septembre.

3 VOLS... EN 3 HEURES

SHERBROOKE (psj) — "C'est lorsque le voleur est parti et que je me trouvais couché par terre... là je me suis demandé ce que je devrais faire, si je devais me relever ou non!"

Ce fut là le seul instant d'indécision mêlée d'inquiétude de Pierre Lessard, homme de nuit au Centre de service Sonic, situé à la rencontre des rues King et Ontario.

Il faut dire que quelques secondes auparavant un individu avait braqué sur lui un revolver et en avait même tiré le chien pour bien faire comprendre à Pierre Lessard qu'il était préférable pour lui d'obéir et de ne se relever que 30 minutes après son départ. Pas une minute avant, car de la cour de l'église il pourrait bien prendre l'envie au voleur d'appuyer sur la détente.

L'avertissement était clair et net... surtout quand on n'a pas l'habitude de ces situations.

"Il n'y avait pas de chance à prendre, de raconter à La Tribune le jeune homme, car j'ignorais les intentions du voleur mais je n'ai attendu que deux ou trois minutes après son départ pour alerter les policiers."

Ce n'était définitivement pas la nuit de Pierre Lessard, âgé de 19 ans, pompiste depuis deux mois, car il n'était pas censé travailler cette nuit-là.

Le remplaçant pour rendre service et voilà qu'au beau milieu de la nuit vers 02h15 peut-être 02h30, un individu pénètre dans le centre alors qu'il avait le dos tourné et qu'à l'établi, il tentait de rafistoler un clignotant de dépanneur.

"Je me suis retourné et je l'ai vu là avec une arme. Il m'a immédiatement demandé de me rendre dans une autre pièce, une sorte de salle de storage. Il m'a ordonné de me coucher par terre puis il s'est rendu au tiroir-caisse et a tenté en vain de l'ouvrir."

Finalement le voleur est revenu vers sa victime, lui a soutiré la clé de la caisse et a de nouveau essayé d'ouvrir le tiroir. Ce n'est qu'après une série de tâtonnements qu'il y réussit. Par la suite il a visité toutes les pièces, a regardé partout, a ouvert des tiroirs.

Après avoir menacé Pierre Lessard, le voleur a quitté le centre et s'est perdu dans la nuit. Il avait en poche un peu moins que 200 \$.

Pendant ce vol, il y a tout lieu de le croire à cause de l'heure de l'incident, les patrouilleurs municipaux étaient largement occupés avec un fou du volant qui avait transformé le centre-ville en circuit de Formule 1.

Quelques minutes plus tôt

Non, ce n'était pas la nuit de Pierre

Lessard mais il n'était pas le seul.

Il devenait la troisième victime d'un vol qualifié perpétré dans les limites de la Ville au cours des trois dernières heures et la description du suspect impliqué dans le vol du Centre de service Sonic correspondait étrangement à celle du suspect impliqué dans un vol commis quelques minutes plus tôt, rue Terrill.

On frappe à la porte du Provisoir Pétro-Canada, situé au 851 de la rue Terrill. Il est deux heures de la nuit tout au plus. Réal Crête se dirige vers la porte puis se glisse vers le comptoir.

Le client sort de ses poches une paire de lunettes de soleil, se masque les yeux puis présente un revolver en guise d'argument: il veut l'argent rien de moins et déposé dans un sac.

La victime n'a guère le choix. Il remplit les ordres du voleur qui s'enfuit avec un sac contenant environ une centaine de dollars. Il a également pris la peine d'exiger avant de quitter les lieux que M. Crête se couchât sur le plancher.

On tend un piège au livreur

Cette nuit mouvementée avait commencé avec un piège tendu à un livreur de la Pâtisserie St-Hubert, vers 23h00, la veille.

Le bon de commande mentionnait une livraison au 368 ouest de la rue Galt mais spécifiait de façon très nette qu'il fallait livrer par la porte d'en arrière absolument.

La cour n'était pas éclairée. Il y faisait noir comme chez le diable et c'est dans ce gouffre que le livreur a disparu. Il n'avait fait que quelques pas lorsqu'un cagouillard tenant à la main un objet — la victime ne pourrait jurer s'il s'agissait d'une carabine ou d'un bâton — l'a stoppé et lui a demandé son argent.

Le livreur, encore là, ne se trouvait pas en position d'argumenter et s'est incliné. Il a remis au voleur la somme de 50 \$ qu'il avait en sa possession.

Une fois le voleur disparu, le livreur a entrepris son enquête personnelle en patrouillant le secteur dans l'espoir de repérer un suspect possible. Cette enquête l'a mené vers les rues Larocque et Louisbourg mais sans succès.

Ce n'est que vers 23h00 qu'il se rendit au quartier général de la rue Marquette pour porter plainte. A ce moment, toute opération de ratissement de la part des policiers devenait inutile à cause du trop grand laps de temps écoulé entre le vol et l'alerte.

La police n'avait, en fin de journée hier, aucun élément nouveau à signaler en rapport avec ces trois affaires.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

LE TOURNOI DE GOLF ANNUEL DU CARREFOUR DE L'ESTRIE S'AVERE UN VIF SUCCES

C'est par une belle journée mi-ensoleillée que plus d'une centaine de golfeurs et golfeuses prenaient le départ à l'occasion du Tournoi de golf annuel du Carrefour de l'Estrie. M. André David, directeur-gérant du Carrefour de l'Estrie, habilement secondé par Mlle Louise Mongeau, secrétaire de la direction et Mlle Francine Chenard, secrétaire, ont vu personnellement au bon déroulement du tournoi lequel se tenait sur les magnifiques allées du Club de Golf Orford. Un excellent buffet couronnait cette journée et par la même occasion l'on procédait à la remise d'une pléiade de prix de golf et prix de présence. Plusieurs personnalités rehaussaient de leur présence cet événement annuel dont M. le maire Jacques O'Bready et les échevins C. Fortier et R. St-Laurent.

M.M Sylvain Adams de Montréal, Denis Major, directeur des opérations des immeubles Adams et Jack Kearman, contrôleur au siège social, ont tenu à souligner de leur présence cette activité. M. Pierre Guillemette maintenant des Galeries de la capitale, à Québec se trouvait également au nombre des invités.



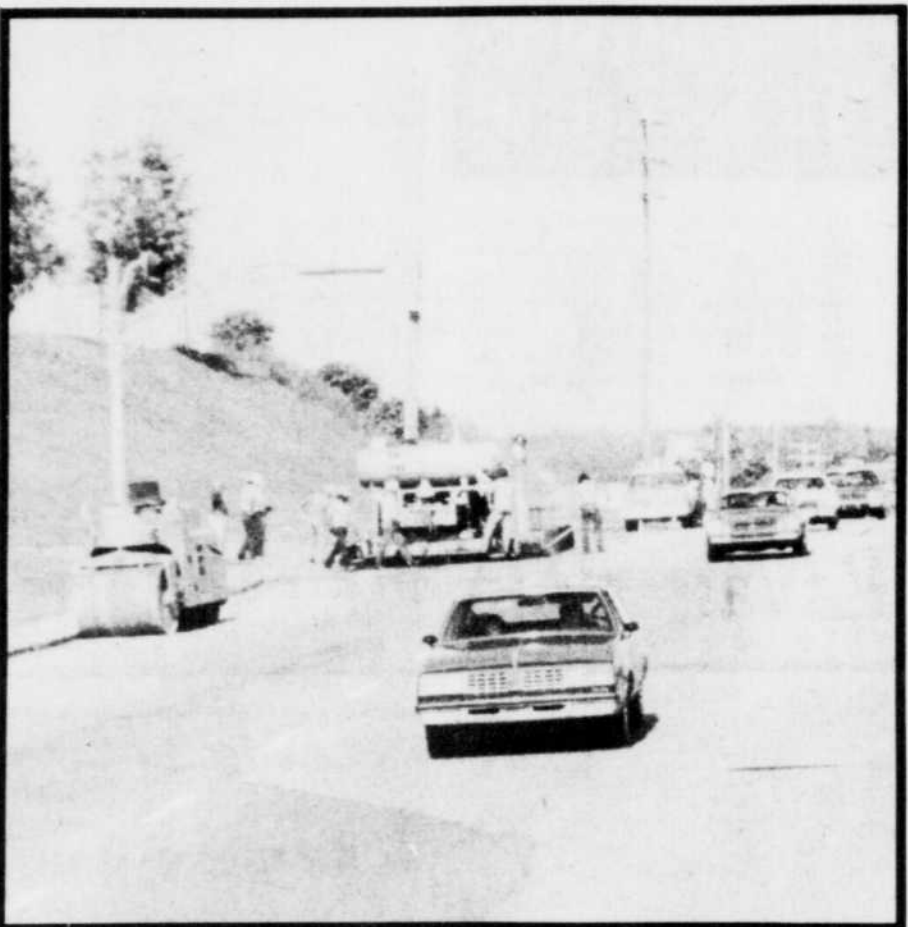
La Tribune, à l'occasion de cette journée de golf du Carrefour de l'Estrie, remettait la jolie somme de 500,00\$ aux cinq golfeurs qui frappaient la balle le plus près du drapeau au vert no 4. Ci-haut dans l'ordre habituel Jacques Fauteux du magasin Suzy Shier, Dawson Beaulieu, gérant des ventes de détail à La Tribune qui a fait la remise des billets de 100,00\$ Guy Roy, commis chez Arlington, Jacques Martin, également à l'emploi du magasin de sport Arlington, Jean Boisvert du magasin de confection pour hommes Elks, et Daniel Gagnon, du magasin Eaton.



Le gagnant du meilleur pointage brut Daniel Gagnon, de la S.A.O. (au centre) reçoit d'André David les félicitations de même que le trophée emblématique de championnat du tournoi. Gérard Laurendeau, conseiller publicitaire à La Tribune assiste à cette remise.



Le meilleur score brut chez les dames appartient à Roseline Aubut-Lachance de la maison Eaton. André David, directeur du Carrefour de l'Estrie, lui remet son trophée pendant que Dawson Beaulieu de La Tribune participe à la remise.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

De l'auto... au "sauna"

Des travaux de pavages sur la rue King, entre l'échangeur Darce et la rue Carillon, ont mis la patience des automobilistes à dure épreuve hier... à moins que ces derniers aient goûté le plaisir du "sauna" au volant de leur automobile immobilisée ou circulant à une vitesse qui aurait pu faire pâlir d'envie une tortue...

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo 1,000 - DOUBLE

Un seul marathon avec un enjeu de 1 000\$ doublé à 2 000\$. si le numéro gagnant comporte le chiffre 2

Utilisez la carte La Tribune IV livrée dans votre journal du 14 août 1982. Vous devez la compléter pour gagner un marathon.

MARATHON

MONTANT A GAGNER 1 000\$ (POUVANT DOUBLER)

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **MARDI, le 17 août 1982: N-43, G-57, O-61, B-6, O-75**

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **MERCREDI, le 18 août 1982: I-30, B-7, G-49, G-60, O-65**

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **JEUDI, le 19 août 1982: O-73, I-18, N-42, O-89, N-33**

REGLEMENT:

1-Le BINGO 1000-DOUBLE consiste en un seul BINGO MARATHON dont l'enjeu est de 1 000\$. Ce montant peut doubler à 2 000\$ si le numéro gagnant comporte le chiffre 2, y compris l-22. S'il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.

2-La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription LA TRIBUNE IV (couleur verte) distribuée dans le journal.

3-La carte La Tribune IV a été distribuée avec l'édition du 14 août 1982. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.

4-Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures à m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.

5-Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT-MIDI (12h 00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.

6-Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.

7-La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habitude.

8-La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de 1 000\$ en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.

9-La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.

10-Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Règle des loteries et courses.

11-Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours. 80748

King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

Au bal des va-nu-pieds du camping de l'île Marie, Christian Vanier a fait des ravages dans certain coeur... il toujours eu ce charme certain dont sa femme Suzanne Crevier aurait pu témoigner bien avant cette soirée... mais que d'un seul coup d'oeil il ait pu faire chavirer le coeur d'une soupirante n'a pas manqué de surprendre bien des gens... Christian sait faire...

Même si vous n'avez pas prévu passer la journée du 22 août au Stade Amédée-Roy, Gerry Manseau, du comité social des pompiers de Sherbrooke, invite toute la population à venir y jeter un coup d'oeil et à apporter un jouet neuf ou en très bonne condition... les pompiers comptent beaucoup sur le succès de cette journée de balle-molle et d'activités spéciales pour mener à terme la traditionnelle distribution de jouets aux défavorisés, dans le temps des fêtes... le jouet est le prix d'entrée et on ne s'y ennuiera pas...

Les qualités de plaideur de Marc Montplaisir sont connues des habitués de la cour... mais qu'il ait réussi à imposer le silence en Cour des sessions de la paix, hier, par sa seule présence sans prononcer une parole, tient du prodige... il fallait tenir compte de sa nouvelle coupe de cheveux qui le fait passer du côté des Hendrix en puissance à celui des Presley dont on ne compte plus le nombre...

Quand Michel Dion a opté

pour le métier de laitier plutôt que celui de routier, il savait ce qu'il faisait, lui qui après dix tentatives n'a pas réussi à reculer dans son entrée une remorque reliée à son véhicule... Gilles "bilou" Marois est venu à la rescousse de Michel...

Un séjour sur une île abritant 3.000 faisans, ça peut mêler quelque peu les possibilités d'identifier les poissons et les oiseaux... Parlez-en à Karole Larocque, de Rock Forest, qui dit avoir trouvé des plumes d'épervier, sur l'île en question...

Si vous songez à décorer votre arbre de Noël, il vous est possible de consulter Mme Jean-Pierre Côté, de Rock Forest, sur sa nouvelle technique... Elle a profité de ses vacances pour mettre au point sa technique insulaire...

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélets et routes motorisées, 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facilitées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

La Quotidienne

463

TUILE CERAMIQUE

ROBERT VILLEMAIRE INC.

4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6, (Face au Motel La Réserve)

563-4030

Confiez vos travaux à des professionnels

Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles.

Egalament distributeur des tuiles "Ramka"

Motel La Réserve

Boul. Bourque

TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMAIRE

78437

Incendie criminel

Tout un émoi chez les personnes âgées

SHERBROOKE (psj) — Un léger incendie d'origine criminelle, stoppé à moins une... mais lourd en dommages, a causé tout un émoi hier, vers 14h45, rue Académie, dans un secteur de la ville où résident plusieurs personnes âgées.

Les membres de la division des enquêtes criminelles de la Police municipale interrogeaient un suspect en rapport avec cet incendie, en fin de journée, hier.

Le feu a été allumé dans le logement trois du 139 rue Académie, en l'absence du locataire Edmond Bourget. La vengeance d'un pensionnaire pourrait être à l'origine de cette affaire.

"Je vous l'dis, je l'ai vu là, le feu, juste là dans le passage, à travers la porte" de dire M. Jean-Charles Dubois qui, avec sa femme, occupe le logement un, c'est-à-dire le logement d'en face, au sous-sol du 139 Académie. M. Dubois venait d'ouvrir la porte de son logement pour apercevoir la porte enflammée du logement trois.

Il a immédiatement donné l'alerte à une autre locataire pour qu'elle prévienne les pompiers. Mme Dubois a bien tenté de les rejoindre: "Je voulais bien les appeler,

le téléphone était là, je le savais, mais je ne le voyais pas tellement j'étais nerveuse."

Ces mots décrivent bien les instants d'émoi qui ont précédé l'arrivée des pompiers du poste 1, menés au combat par le directeur Eudore Provost et les lieutenants Robert Lavoie et Marcel Bourque.

Juste avant l'arrivée des combattants, M. Dubois a passé dans les mains de Martin Leblanc, le fils du propriétaire, un marteau afin qu'il puisse enfoncer la porte du logement enflammé. Une fois cette opération réussie, le fils Leblanc a déversé le contenu d'un extincteur sur les flammes mais elles avaient trop d'intensité: c'était comme une goutte d'eau dans un enfer.

Peu de temps après les pompiers arrivaient et procédaient à l'extinction en moins de cinq minutes. "Il était temps, de dire le directeur Provost, mais tout s'est dé-

roulé parfaitement; les dommages sont toutefois considérables." Le logement de M. Bourget est ravagé. Les logements deux et trois ont souffert de la fumée et de l'eau. Par ailleurs, dans la presque totalité de l'immeuble, les gens ont pu réintégrer leur domicile une trentaine de minutes après l'alerte.

Il n'y a aucun doute que l'alerte hâtive donnée par M. Dubois a limité au minimum les conséquences de cet incendie surtout qu'une voisine du 145 Académie, Mme Yvonne Boulanger qui se préparait à se rendre au travail, n'a eu connaissance du feu qu'à l'arrivée des pompiers et du tapage qui a suivi. "Même je croyais que tout cela était dû aux travaux effectués au marteau-pilon à la cathédrale."

Il était moins une! Se sont rendus sur les lieux l'inspecteur-chef Maurice Lemieux du département de Prévention, l'inspecteur Michel Richer qui a été chargé de l'enquête pour le Service d'incendie et les détectives Roger Surprenant et Jean Perreault, des enquêtes criminelles.

On s'attend à ce que le suspect soit mis en accusation ce matin.



Les dommages au logement 3 sont considérables. M. Jean-Charles Dubois (en haut) a été le premier à voir les flammes, Mme Dubois ne

trouvait plus le téléphone tellement elle était énervée et Martin Leblanc, a enfoncé la porte.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le conseiller Pinard sollicitera un autre mandat

SHERBROOKE (LD) — Le conseiller Antonio Pinard, qui sollicitera un autre mandat à 75 ans, posera sa candidature dans le district électoral no 2. Son choix de district est bien ferme et il n'a pas l'intention d'en changer.

Il semble donc que le conseiller Réginald St-Laurent devra faire la lutte à l'un de ses ex-collègues, soit Roger Gingues dans le district 1 ou Antonio Pinard dans le district 2.

M. St-Laurent déclarait récemment qu'il convoitait aussi le district 1 d'abord, ou bien le district 2. Pour éviter une lutte entre deux conseillers sortants, il espérait que ses deux collègues et lui pourraient s'entendre sur un choix différent dans l'un ou l'autre des quatre districts de l'ouest. Aux yeux de M. St-Laurent, MM. Gingues et Pinard étaient mieux en mesure de se déplacer vers les autres districts, parce qu'ils sont mieux connus dans l'ensemble de l'ouest.

Pour eux cependant, il ne semble pas y avoir aucune possibilité de discussions. Ils disent leur choix définitif.

"Moi, je m'occupe de mes affaires. Je ne m'occupe pas de ce que les autres peuvent faire", de dire M. Pinard. Par ailleurs, il affirme qu'il n'a eu aucune discussion avec le maire Jacques O'Bready à propos de sa candidature. Pour le moment, M. Pinard envisage donc de se présenter comme indépendant.

Il siège au conseil de Sherbrooke depuis 28 ans. Il s'attend à ce que certains lui reprochent son âge. Là-dessus, il fait valoir que sa longue expérience, sa très bonne santé et sa grande disponibilité écartent un argument de ce genre.

Par rapport à '78, un aspect fondamental a changé pour les prochaines élections. Les conseillers représenteront chacun un district bien précis plutôt qu'un vaste quartier à trois. Le conseiller Claude Dallaire a suggéré récemment que les districts soient "baptisés". Ce serait moins froid que de parler chiffres. Mais il serait trop tard pour finaliser une pareille opération avant les prochaines élections.

Conducteur en folie dans le centre-ville

SHERBROOKE (psj) — "Je voulais voir ce que ça faisait; j'avais déjà vu ça dans une vue!"

D'un automobiliste qui venait pratiquement de virer sans dessus dessous le centre-ville de Sherbrooke, qui venait de brûler 20 feux rouges, ignorer cinq arrêts obligatoires et traverser deux barrages policiers à des vitesses oscillant entre 80 et 115, 120 kilomètres-heure... les patrouilleurs municipaux auraient pu s'attendre à n'importe quoi mais certainement pas à ce commentaire de fin de course.

Et le plus renversant à l'issue de cette course folle, née à 02h18, hier, rue Papineau tout près de King et à laquelle ont participé six véhicules de patrouille — pas moins... et entre deux vols à main armée par-dessus le marché — c'est que le conducteur après "avoir voulu voir ce que ça faisait" s'est rendu de lui-même dans la cour du quartier général, rue Marquette, tout bonnement.

Cela, c'était la cerise sur le sundae! L'affaire prend naissance à 02h18 alors que deux patrouilleurs circulant sur la rue Assomption remarquent un véhicule rouge filant à bonne allure sur la rue Papineau. Ils le prennent en chasse dans l'intention de l'intercepter et de demander des explications au conducteur.

Mais pour les dix ou quinze prochaines minutes, ils n'auraient pas l'occasion — pas plus que n'importe qui d'ailleurs — d'échanger un seul mot avec le conducteur.

Ignorant les clignotants d'urgence et la sirène du véhicule de patrouille, le conducteur entreprend une course folle qui devait le mener sur la rue King jusqu'à la rue Henneker, boulevard Portland, rue Argyle, rue King direction est cette fois, puis une fois rendu rues King et Murray... autre virement de bord, retour vers le centre, rue Dépot, rue Wellington, rue Laurier, rue Aberdeen, retour sur Wellington, percée d'un premier barrage policier à King et Dépot, puis d'un second, à King et Wellington.

Enfin le conducteur se dirige vers le quartier général où il s'immobilisera dans la cour.

A plusieurs reprises au cours de cet incident, des piétons ont dû traverser la chaussée à toute vitesse ou encore sauter sur les trottoirs alors que des conducteurs devaient effectuer des manoeuvres pour éviter toute collision.

Il faut ajouter que le conducteur en folie a fait du slalom sur la rue King est, se promenant de gauche à droite selon l'inspiration ou la nécessité du moment.

Une fois immobilisé dans la cour du quartier général, le conducteur a été arrêté, puis invité à souffler dans l'i-

"Je voulais voir ce que ça faisait; j'avais déjà vu ça dans une vue!"

vressomètre. Une fois cette première formalité accomplie (le résultat pourrait permettre de prendre une plainte de facultés affaiblies au volant), il y a eu compilation des notes de l'incident, surtout côté routier puis remise en liberté de l'individu, âgé de 38 ans, do-

micilié Boulevard Bourque, à Rock-Forest, qui devra se présenter en Cour des sessions de la paix le 20 septembre... probablement pour y répondre d'une accusation de conduite dangereuse. N'ayant blessé ou tué personne au

cours de ce moment de folie, on ne pourrait le taxer d'une négligence criminelle, semble-t-il. Quoi qu'il en soit c'est le détective Jean Perreault qui est chargé de compléter le dossier de cour.

Ah oui! Outre le goût de faire du ci-

- 20 feux rouges brûlés
- 5 arrêts obligatoires ignorés
- 2 barrages policiers traversés

néma, il a accompli cette course folle pour épater sa femme avec laquelle il venait tout juste de se chicaner. La femme n'était toutefois pas dans le véhicule. Le conducteur était seul.

On s'amuse ferme à l'Expo

par Gilles Fiset

SHERBROOKE — Oh papa, regarde la belle vache! L'animal visé par cette exclamation n'a même pas bronché. Pourtant, cet immense boeuf n'avait rien d'une vache.

Faut dire que Julie, 2 ans, affirmait-elle en montrant trois doigts, n'a pas souvent l'occasion de voir de si près des animaux de ferme que tenait à lui montrer son père venu chercher un peu de fraîcheur et de calme dans les bâtiments qui longent la rue Parc, un peu à l'écart de la foule et des bruyants jeux forains.

Plus loin, dans un autre bâtiment, un jeune garçon expliquera à son ami que les pigeons voyageurs sont ainsi nommés parce qu'on les retrouve en grand nombre près du terminus Voyageur, au centre-ville. Mais son copain l'écouterait à peine, étant davantage

fasciné par un pigeon Roller logé dans la cage du dessus et par la poule Silkie, une poule angora.

L'Exposition agricole de Sherbrooke, même la 97e du nom, ne serait pas complète sans tous ces animaux qu'hier encore, on débarquait des camions et qu'on logeait les uns près des autres dans les bâtiments de la rue Parc en attendant de les faire parader, vendredi et samedi, devant les juges chargés de décorer les plus beaux d'entre eux.

Peu de gens assistaient à la scène. La foule, elle, était venue pour s'a-

muser. Pour mettre au défi son adresse ou tester l'état de son coeur et de son estomac. On commencera lentement par les autos tamponneuses ou le carroussel mais on ne pourra résister très longtemps aux Zipper, Turbo ou Tempest dont les mouvements circulaires amplifiés par les balances des nacelles ont tout pour faire oublier le taux de chômage, les taux d'intérêt et la valeur du dollar américain sur les plages du Maine mais tout pour vous rappeler le copieux repas pris quelques heures plus tôt.

Plus loin, les jeux d'adresse n'intéressent que peu de monde. "Il fait trop beau, les gens se promènent. L'après-midi, il y a surtout des jeunes. Une fois le prix d'entrée payé qui leur donne droit à tous les manèges, il ne leur reste que quelques sous pour les barbes-à-papa et seulement un ou deux jeux d'adresse. Pour nous, ça marche mieux le soir. Il y a davantage d'ambiance", de confier le responsable d'un de ces jeux d'adresse.

Au Palais des sports, une centaine de personnes visitaient les kiosques où

sont proposés des produits de consommation très variés, de la batterie de cuisine à la motoneige en passant par les kiosques d'information des gouvernements.

Au deuxième étage, une quarantaine de joueurs prenaient place autour des huit tables de black-jack en fonctionnement, hier après-midi. La plupart perdent mais personne n'en semble affecté. La journée est jeune et tous les espoirs encore permis.

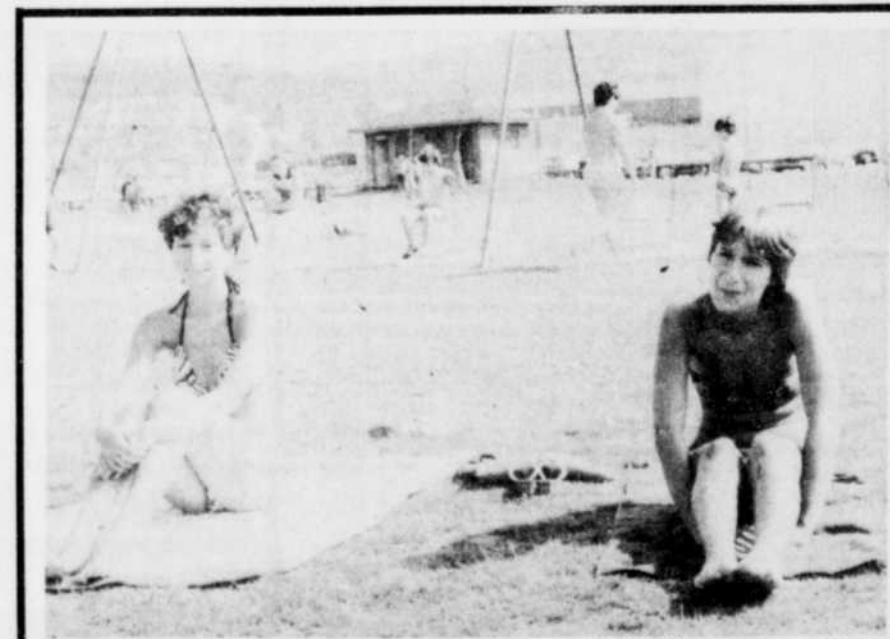
Dehors, tout près de là, la tente à bingo est davantage populaire. Une centaine de personnes y alignent soigneusement leur graines de maïs et ne dédaignent pas de rouspéter lorsqu'un joueur crie bingo avant qu'ils aient pu, eux, compléter leurs cartes.

Hier après-midi, l'atmosphère était à la fête à l'exposition. Les tournois ne cessaient pas de fonctionner. Mardi soir, après les orages, on accueillait le soixante-cinq millième visiteur. "Maintenant, on est sûr de dépasser les 100.000", de dire M. Roméo Quintal, le responsable de cette exposition.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

L'Exposition agricole de Sherbrooke ne serait pas complète sans tous ces animaux qu'hier encore, on débarquait des camions et qu'on logeait les uns près des autres dans les bâtiments de la rue Parc en attendant de les faire parader devant les juges chargés de décorer les plus beaux d'entre eux.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

L'été tire à sa fin

A compter de lundi prochain, il n'y aura plus de service de gardiennage aux plages Blanchard et Jacques-Cartier tandis que les piscines extérieures Optimiste, Coeur-Immaculé et Sangster seront fermées.

Président de la Fédération des commissions scolaires

Seul l'Etat profitera de l'application du Livre blanc

page 5

(Jacques Chagnon)

Le choix du corridor centre-est

Pour un, Bertrand Landry se méfie

SHERBROOKE (FG) — "Ce dossier n'est vraiment pas clair. On semble vouloir nous jouer sur certains aspects mais, dans ce cas-ci comme dans bien d'autres, nous n'avons aucun pouvoir: le dernier mot appartient au gouvernement!"

Représentant l'une des municipalités de la région qui s'oppose avec le plus d'énergie au choix du corridor centre-est pour la construction d'une ligne de 450 kilovolts à courant continu, à destination de la Nouvelle-Angleterre, le maire du Canton d'Eaton, M. Bertrand Landry, ne voit cependant plus très bien comment on pourra arrêter la marche de la puissante société d'Etat.

"On est évidemment carrément contre le choix du corridor centre-est. Personnellement, je m'oppose même à cette vente d'électricité aux Etats-Unis. La ligne sera à courant continu et comme Hydro-Québec a déjà confirmé qu'elle ne pense disposer de surplus qu'entre 1986 et 1990, que se passera-t-il ensuite? Cette ligne que nous allons construire à grands frais servira-t-elle à l'achat d'électricité



Bertrand Landry: "On semble vouloir nous jouer."

produite par des centrales nucléaires aux Etats-Unis? Partout où les Etats-Unis ont une chance de faire une piastre, ils en profitent à plein", a déclaré M. Landry.

"Et puis, à quoi sert-il de vendre de l'électricité aux Américains? Pour leur permettre de faire fonctionner leurs usines. Ne vaudrait-il pas mieux, ici au Québec, diminuer les coûts de cette énergie pour que plus de gens en profitent et qu'elle serve à nos propres entreprises? Tout ce projet m'inquiète à ce niveau et on ne sait même pas si les entrepreneurs de notre région profiteront des retombées économiques lors de la construction. Quant à notre municipalité, Hydro-Québec offre une compensation variant de 6.000 \$ à 7.000 \$; ce qui ne représente même pas 10 pour cent de l'ensemble de la taxe de vente que le gouvernement retire de la vente d'électricité sur notre territoire."

Quant aux autres maires participant à l'assemblée de mardi soir à

l'hôtel de ville d'Ascot Corner et dont deux autres seulement ont pu être rejoints hier, ils ont fait peu de commentaires.

"Il me manque actuellement des éléments d'information pour communiquer une position. Pour l'instant, nous nous en tenons à notre demande de délai afin d'avoir plus d'information", a noté M. Jean Hardy, maire d'Ascot Corner, soulignant que le tracé, qui passe à plus d'un mille à l'ouest de sa municipalité, est dirigé à 80 pour cent dans les bois et ne demandera l'expropriation que de deux ou trois maisons.

Pour M. Lauréal Gagné, maire de Clifton-est, dont la municipalité s'est pourtant déjà prononcée contre le projet lors d'une résolution adoptée le 26 juillet, il a dit: "Chez nous, ça ne touche que six lots; ça ne nous dérange pas vraiment car tout est situé dans les bois."

Les maires de Stoke et du Canton d'Ascot, MM. Fernand Morin et Robert Pouliot, n'ont pu être rejoints



Lauréal Gagné: "Chez nous, ça ne touche que six lots."

mais, dans le premier cas, la municipalité a adopté une résolution, le 2 août, demandant un moratoire de six mois, alors qu'au Canton d'Ascot, la résolution demande un délai pour prolonger la période de consultation et permettre la tenue d'une assemblée publique le plus tôt possible.

Autres municipalités

Les six autres municipalités traversées par le tracé font partie de la municipalité régionale de comté de Coaticook. Des résolutions votées au cours des dernières semaines font état de leur refus catégorique de voir le projet se réaliser sur leur territoire. Leurs maires seront rencontrés ce soir par les représentants d'Hydro-Québec. Il s'agit de Martinville, Ste-Edwidge et de la paroisse et du village de St-Herménégilde, si le tracé débouche sur le Vermont, de St-Venant de Hereford et Hereford-est, si la ligne prend le chemin du New Hampshire.

Une levée de boucliers inutile

(Carmen Juneau)



Carmen Juneau: "Plusieurs se font des peurs inutiles."

SHERBROOKE (FG) — "Si on prend le temps d'expliquer clairement les choses aux gens, le projet sera beaucoup mieux accepté. Actuellement, il y en a plusieurs qui se font des peurs inutiles."

Telle est l'opinion émise, hier, par la présidente du caucus des députés du Parti québécois en Estrie, Mme Carmen Juneau, à propos de l'investissement envisagé par Hydro-Québec dans la région pour la construction d'une ligne à haute tension.

Le caucus tenait une rencontre sur le sujet, en début de semaine, mais la députée de Johnson a indiqué qu'elle préférerait que le conseil régional de

l'Estrie prenne connaissance des propositions émises à cette occasion avant d'en livrer le contenu à la presse.

A tout le moins, Mme Juneau s'interroge sur la levée de boucliers qui accompagne le choix du corridor centre-est comme site de la ligne de 450 kilovolts. "Pourtant, depuis Nicolet jusqu'au Canton de Brompton, Hydro-Québec projette d'ériger une ligne de 735 kilovolts afin d'alimenter celle qui prendra la direction de la Nouvelle-Angleterre et là, les gens ne protestent pas. Au contraire, ils se réjouissent même du fait que de nouveaux investissements soient réalisés dans leur secteur", a-t-elle déclaré.

Plus d'information

Le député de St-François et vice-président de l'Assemblée nationale, M. Réal Rancourt, a pour sa part émis l'opinion qu'il est normal que les gens réclament plus d'information sur tout ce projet. "Mais tout n'est pas automatiquement décidé. Les gens pourront obtenir encore plus d'information, faire connaître leurs positions et même fournir d'autres alternatives dans un prochain temps. Tout d'abord, sans doute vers le mois de janvier, des audiences publiques sur l'impact écologique du projet sont prévues. Puis la Commission de protection du

territoire agricole sera appelée à donner son avis. Ce sont là des étapes importantes de la consultation", a-t-il déclaré.

M. Rancourt, qui a dit vouloir éviter de politiser le dossier, a effectué hier un survol en hélicoptère du corridor centre-est, en compagnie du député de Mégantic-Compton, M. Fabien Belanger. "Il nous faut bien reconnaître que le seul choix pour passer la ligne est le territoire des Cantons de l'Est. Je ne prétends pas que le corridor centre-est constitue la seule possibilité mais, selon Hydro-Québec et les données que cette société possède actuellement, il apparaît comme le meilleur choix."



Réal Rancourt: "La consultation n'est pas terminée."

Deux procès différents pour Denis Lapointe...

SHERBROOKE (psj) — Au terme de deux enquêtes préliminaires consécutives, le juge Gabriel Lassonde, de la Cour des sessions de la paix, a cité, hier, Denis Lapointe à deux procès pour possession d'arme dans un dessin dangereux et lésions corporelles.

Lapointe, âgé de 26 ans, de Magog, devra revenir au palais de justice le 7 septembre afin de connaître la date de ses procès devant juge et jury.

Dans un premier procès, il aura à répondre de la possession d'une arme dans un dessin dangereux, à savoir un couteau, et d'avoir causé des lésions corporelles dans l'intention de blesser, mutiler ou défigurer Christian Hamel au moyen d'un couteau.

Dans le second procès, il sera accusé d'avoir frappé Mario Cusson dans l'intention de le blesser, mutiler ou défigurer et de possession d'une arme dans un dessin dangereux.

Les deux accusations se rattachent à des incidents survenus à Magog, le 16 avril, mais à des moments différents de la journée.

Hamel a témoigné à l'effet qu'il avait été attaqué à son retour chez lui par l'accusé qui l'y avait suivi. Sans aucune raison, sans aucun échange de parole, l'accusé aurait sorti un couteau et l'aurait flanqué sous le menton d'Hamel. Ce dernier aurait saisi la lame à deux mains pour se protéger. Du moins c'est ce que

Christian Hamel a déclaré sous serment.

Appelée à son tour à témoigner, la sœur d'Hamel qui se trouvait ce soir-là chez ses parents a dit avoir été réveillée par des bruits insolites, puis par des voix puis avoir vu son frère et un autre individu se chamailler près de la porte. Selon elle, le sang giclait partout sur les armoires et le tapis. Hamel avait des blessures aux deux mains, infligées lors de la saisie de la lame.

Quant à Cusson, il a raconté avoir suivi Lapointe à son domicile. L'accusé devait lui remettre une somme de 50 \$ extorquée quelques jours auparavant.

Cependant, toujours selon les propos de Cusson, une fois rendu chez Lapointe, ça ne s'est pas déroulé comme il l'imaginait. Au lieu de le rembourser, l'accusé aurait saisi un long couteau dans sa main et, du revers de la même main, aurait martelé Cusson de quatre coups de poing dans un oeil pendant que, de l'autre bras, il le retenait cloué à un lit.

"J'ai même dû me rendre à l'hôpital car j'avais du sang dans l'oeil" a-t-il déclaré à la cour alors que le procureur Thomas Walsh l'interrogeait.

Le témoignage des deux victimes, contre-interrogées par le défenseur Conrad Chappelain, aura suffi à ce stade des procédures pour que Lapointe soit cité à son procès.

L'enquête préliminaire fixée au 28 septembre

SHERBROOKE (psj) — Marc Genesse, âgé de 39 ans, domicilié à St-Adolphe de Dudswell, subira son enquête préliminaire le 28 septembre en rapport avec l'incendie survenu à l'hôtel Brompton, l'hiver dernier.

Au moment de l'incendie, Genesse était propriétaire de l'hôtel où un feu s'était déclaré à l'étage supérieur, vers 23 h. 30, le 22 février.

Les pompiers de Bromptonville avaient rapidement circonscrit les flammes mais les dommages avaient été évalués à ce moment à environ 10 000 \$.

Genesse a plaidé non coupable à l'accusation d'incendiarisme qu'on lui reproche et a opté pour un procès devant juge et jury. Il était, lors de sa comparution, représenté par Me Ghislain Richer. Le procureur Paul Crépeau agissait pour la poursuite.

L'agent Réal Château-neuf, du bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec-Estrie, avait pris en charge cette enquête avec l'étroite collaboration des policiers de Bromptonville. L'enquête policière devait conduire à la mise en accusation d'un suspect.

Les compteurs de stationnement impopulaires à Magog

MAGOG (GP) — Il semble bien que les Magogois et leurs visiteurs n'arrivent pas à se faire à l'idée que les compteurs de stationnement qui sont disposés au centre-ville et le long du parc de stationnement de la pointe Merry doivent être généreusement nourris de menue monnaie!

En effet, la progression constante des contraventions pour stationnement prolongé devant ces gloutonnes machines indique que les automobilistes qui s'arrêtent à Magog payent plus souvent l'amende de 5\$ que les quelques sous exigés: de 389 billets émis en avril, le chiffre est passé à 1523 en mai pour culminer à 1838 en juillet.

Il semble que le zèle déployé par les préposés à la surveillance des compteurs ne soit pas apprécié de tous; plusieurs Magogois et quelques touristes rencon-

trés par La Tribune ont manifesté leur mécontentement et, bien que quelques-uns aient avoué leur négligence, la plupart étaient visiblement exaspérés de trouver un billet doux coincé sous leur essuie-glace à leur retour du magasinage pour avoir dépassé de quelques minutes le temps alloué.

Le même phénomène se retrouve à la pointe Merry où les amateurs de planche à voile et les baigneurs se plaignent d'avoir à interrompre leur loisir pour venir alimenter les gobe-sous. Plusieurs ont retrouvé leur pare-brise décoré pour être arrivés quelques minutes en retard. Certaines personnes rencontrées doutent même de l'exactitude de la minuterie des compteurs qui indiquaient que leur temps était ter-

miné alors qu'il restait trois à quatre minutes selon leur montre.

Inquiétés par les réactions violentes de certains de leurs clients, les marchands du centre-ville ont envoyé une délégation à une réunion du conseil de ville au cours de l'été, pour demander aux édiles de tempérer le zèle des surveillants.

Dénonçant quelques abus (préposé attendant près d'un compteur que le temps alloué expire pour coller son petit papier; aucun dépassement de temps, aussi bref soit-il, n'étant toléré même si l'automobiliste revenait près de son véhicule; manque de courtoisie, etc...), les commerçants demandaient un peu plus de compréhension et d'indulgence dans l'interprétation des règlements.

Ces deux qualités n'ont certes pas marqué la réponse du conseil, qui, par la bouche du maire, M. Maurice Théroux, a traité un restaurateur d'innocent pour avoir avoué qu'il avait

lui-même déposé 25 cents de sa poche dans un compteur situé devant son commerce pour éviter une contravention à un de ses clients américains!

Un rapide calcul dé-

montre que les infractions ont rapporté plus de 20 000 \$ à la municipalité durant les 3 mois d'été écoulés; les commerçants du centre-ville estiment sans doute que cette recette est bien

peu de choses par rapport aux ennuis créés à leur clientèle et aux pertes de revenus qu'ils ont subi au profit du centre commercial où le stationnement est gratuit.

Encouragez nos annonceurs

L'HEURE DES VRAIES AUBAINES EST ENFIN ARRIVEE!

DION CHEV OLDS MAGOG REDUIT SES PRIX

75	AUTOMOBILES NEUVES et CAMIONS	1982
15	AUTOMOBILES USAGEES comportant garantie	

90 choix

+ service
+ prix coupé
+ personnel compétent

Meilleur achat

AVANT D'ACHETER, DEMANDEZ-NOUS UN PRIX.

DION CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.
2200, Sherbrooke - MAGOG - Tél.: **843-6571**

SPECIAUX A NE PAS MANQUER

NOUS SIMPLIFIONS VOTRE CHOIX!

PARCE QUE NOUS EN AVONS BEAUCOUP!

RABAIS pour 3 jours seulement 19-20-21 août

20%

sur tous les manteaux en magasin, applicable sur marchandise

EXEMPLE:

Vous achetez un manteau de \$300, vous avez un crédit de \$60 pour vous acheter un chapeau, un foulard ou tout autre article de votre choix...

N.B. SPECIAUX A NE PAS MANQUER 15% DE RABAIS AU RAYON des brassières

CES VETEMENTS NE SONT QU'UN EXEMPLE DE NOTRE GRAND CHOIX

MANTEAU DE CUIR plongé très souple, à col droit, qui se porte avec/sans ceinture 5 à 15 ans

\$425⁰⁰

CENTRE DE LA MODE

SAUVE

304, rue PRINCIPALE ouest MAGOG 843-6229

MasterCard VISA

PLAN DE MISE DE COTE

Seul l'Etat profitera de l'application du Livre blanc

(Jacques Chagnon)

SHERBROOKE (MR) — "Je propose, comme le ministre l'a fait lui-même, qu'on déchire le Livre blanc, car il y a meilleur moyen d'améliorer le système d'éducation du Québec."

C'est ce que lançait, hier soir, en entrevue, le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Jacques Chagnon, lors de sa première visite à Sherbrooke en tant que président de la Fédération.

Notant que la Fédération est d'accord avec certains éléments du Livre blanc, comme l'intégration du primaire et du secondaire, comme un rôle accru pour les parents afin qu'ils aient un mot plus grand à dire au sujet du vécu

arrive à un moment très inopportun: d'abord parce que, au moment où les commissions scolaires se trouvent en pleine implantation de nouveaux programmes visant une amélioration de la qualité de l'enseignement, il vient instabiliser tout le milieu. De plus, comme les enseignants arrivent à la fin de leur convention collective, "Le gouvernement ne pouvait pas choisir pire moment pour présenter pareil projet", dit-il.

Au sujet du retard du Livre blanc par rapport à la réalité des années 1980, M. Chagnon note que les commissions scolaires sont déjà aussi ouvertes que le souhaite le projet Laurin à la dimension sociale et communautaire. "D'ailleurs, en excluant 50 pour cent de la communauté", dit-il, "le Livre blanc aborde bien mal la question du rôle communautaire de l'école."

Le président de la Fédération juge que l'abolition des gouvernements locaux, qui ont tant de fil à retordre avec Québec, ne laisse rien présager de bon pour les 3.500 écoles du Québec: "Leur pouvoir morcelé résulterait en un pouvoir de normalisation débridé du ministère de l'Éducation sur l'ensemble du système scolaire."

Comme exemple de non-continuité du Livre vert, M. Chagnon note que la consultation faite à l'époque par le ministre Jacques-Yvan Morin démontrait que moins de 20 pour cent des parents étaient intéressés à la gestion dans le monde scolaire.

Enfin, note le président de la Fédération, en appliquant la loi 71, qui devait créer les conseils d'orientation dans les écoles et en procédant à l'intégration du primaire et du secondaire, il serait possible d'atteindre les buts visés par le Livre blanc sans pourtant provoquer de bouleversements.

"Le Livre blanc ne répond en rien au projet de la qualité de l'enseignement, conclut-il. C'est un projet politique au profit de l'Etat."

Le président de la Fédération des commissions scolaires juge, d'ailleurs, que le projet Laurin

pedagogique et du projet éducatif comme, encore, le principe d'une école communautaire et responsable. M. Chagnon a noté, premièrement, que le Livre blanc était en retard sur la réalité des années 1980, deuxièmement qu'il n'était pas la continuité de la réforme et du Livre vert et, enfin, que ses objectifs pouvaient être atteints plus facilement par des moyens moins radicaux que le bouleversement du système tout entier.

En effet, bien que le comité exécutif, n'ayant pas quorum, n'ait pu tenir hier soir la réunion prévue, le direc-

teur général de la Régionale, M. Gérard Tousignant, a révélé que Québec avait décidé de ne pas modifier sa position en ce qui concerne l'article 10 de la résolution qu'il voulait voir adopter. C'est ainsi, a-t-il dit, que les commissaires n'auraient pu adopter une position différente puisque les échanges avec Québec n'ont pas amené de modification dans le texte de l'entente que le ministère de l'Éducation aurait souhaité voir conclure.

hopton, ne s'adresse pas exclusivement aux femmes puisque des exposants masculins, potiers et ébénistes, seront aussi présents.

Selon Mme Marielle Bourque, publiciste pour le spectacle équestre, cette manifestation avait attiré l'an dernier plus de 5.000 visiteurs. "Pour une population de 800 âmes, c'est quelque chose de très bien. Mais cette année, nous prévoyons qu'il y aura encore plus de monde", de déclarer Mme Bourque.

Cette exposition, organisée par les membres de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de Bis-

hopton, se fera en présence de nombreux invités, dont les députés Alain Tardif et Carmen Juneau.

de travail de l'abbé Préfontaine — le curé Yvon Bilodeau se retrouvera seul pour s'occuper de la paroisse St-Philippe — se fera en présence de nombreux invités, dont les députés Alain Tardif et Carmen Juneau.

de travail de l'abbé Préfontaine — le curé Yvon Bilodeau se retrouvera seul pour s'occuper de la paroisse St-Philippe — se fera en présence de nombreux invités, dont les députés Alain Tardif et Carmen Juneau.

de travail de l'abbé Préfontaine — le curé Yvon Bilodeau se retrouvera seul pour s'occuper de la paroisse St-Philippe — se fera en présence de nombreux invités, dont les députés Alain Tardif et Carmen Juneau.

de travail de l'abbé Préfontaine — le curé Yvon Bilodeau se retrouvera seul pour s'occuper de la paroisse St-Philippe — se fera en présence de nombreux invités, dont les députés Alain Tardif et Carmen Juneau.

Comité industriel sur pied à Stoke

par Yvon Rousseau

STOKE — La municipalité de Stoke possède maintenant un comité industriel provisoire, dont l'une des tâches principales consiste à trouver de l'emploi pour les quelque 50 travailleurs, toujours sans emploi depuis la faillite et la fermeture de l'abattoir de la firme Côté et Fils.

Une foule évaluée à 175 contribuables a répondu à l'invitation des autorités municipales, mardi soir, pour se pencher sur le besoin d'une relance économique dans cette municipalité, gravement affectée par 69 mises à pied, lors de la fermeture de l'abattoir.

Il est ressorti de la rencontre que les locaux de Côté et Fils, évalués à 1 million \$ et toujours inoccupés, pourraient être utilisés par une ou plusieurs petites firmes qui créeraient de l'emploi. Il n'est pas dit que l'édifice servira nécessairement aux mêmes fins qu'auparavant.

"Nous avons même établi des contacts avec certains industriels, en vue de les intéresser à s'établir dans ces locaux inoccupés, chez nous," de préciser le conseiller Robert Lessard, mais il est encore trop tôt pour faire connaître leur identité.

L'utilisation de l'ancien abattoir n'était pas le seul point à l'ordre du jour de la soirée. Il fut largement question de schéma de relance économique dans la municipalité, d'efforts à fournir pour intéresser des industries, du développement de la Caisse populaire et du développement du tourisme.

Au cours de la rencontre à laquelle participaient le directeur général du Conseil régional de développement de l'Estrie, M. Roch Fortin, et M. Miroslav Smereka, également du CRD, une invitation pressante a été lancée aux résidents à d'encourager d'abord les entreprises locales.

"Le Conseil régional de développement est maintenant au courant de nos problèmes et il va travailler en étroite collaboration avec nous", de commenter M. Robert Lessard. Une conférence de presse devrait faire connaître les résultats des efforts collectifs d'ici à un mois.

Le nouveau comité industriel provisoire a reçu l'appui total des membres du conseil municipal, à la condition que les contribuables soient invités à nommer les membres en séance publique, ce qui fut fait. Ce comité sera présidé

par M. Jacques Girard, commerçant, qui sera secondé par M. Arthur Cloutier, directeur de l'école Notre-Dame-des-Champs, vice-président, par Me Gaëtan Bellefeuille, notaire, secrétaire-trésorier, ainsi que par MM. Donald Morrisette, Sylvain Côté, Roland Marois et Daniel Gamache, tous directeurs.

"Le but de la rencontre", d'expliquer M. Lessard, "n'était pas de recueillir des investissements parmi la population, mais plutôt de permettre aux gens de s'exprimer et de faire connaître leurs points de vue."

La relance d'un abattoir pourrait entraîner certains problèmes, surtout en raison de changements dans les exigences pour l'opération d'un abattoir, survenus depuis la fermeture. Certaines modifications pourraient être nécessaires à la bâtisse, pour

répondre aux normes régissant les abattoirs. Enfin, le conseil municipal prévoit de nombreuses démarches auprès de la Commission de protection du terri-

toire agricole, puisqu'en dépit de la présence de l'abattoir, un édifice commercial, cette partie du territoire de la municipalité avait une vocation agricole.

UNE PETITE ANNONCE REQUIERT UN FANTOME



Jim Walton, étudiant, désire une maison hantée pour un projet de recherche. Il publia une petite annonce dans un journal de Cincinnati. Il reçut plusieurs réponses de gens qui déclaraient avoir un fantôme dans leur grenier.

la tribune

569-9501

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

TOUT DOIT ETRE VENDU!

\$600,000⁰⁰

de machinerie usagée

Si vous avez besoin d'un TRACTEUR, d'une PRESSE, d'une FOURRAGERE, d'une CHARRUE, d'un "CHOPPER", d'un CULTIVATEUR, d'un SEMOIR, d'une HERSE A ROULETTES, d'une MOISSONNEUSE-BATTEUSE, d'un RETRO-EXCAVATEUR (pépine) et PIECES USAGEES.

C'EST UN RENDEZ-VOUS:

VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE

Les 20, 21, 22 août, de 10h a.m. à 6h pm.

• Financement disponible sur les lieux. • Blé d'inde à volonté: samedi et dimanche

RABAIS SUR MACHINES MASSEY NEUVES



Si vous attendiez l'occasion d'acheter une machine agricole, c'est maintenant le moment.

SPECIAUX:

<p>Tracteur neuf MF 275D sortie huile Série: 9A341589</p> <p>Prix: \$13,750⁰⁰</p> <p>Transport en surplus</p>	<p>Moissonneuse-batteuse neuve MF 540D Air Conditionné Série: 002441</p> <p>Prix: \$27,500⁰⁰</p> <p>Transport en surplus</p>
---	--

R. VIENS EQUIPEMENT INC.

COIN ST-JUDE ET MARCOUX
GRANBY, QUE. J2G 8C8
514-378-9891



Une position inchangée

SHERBROOKE (MR) — Rien de changé dans la position de la Commission scolaire régionale de l'Estrie au sujet des pouvoirs qu'elle a refusé de remettre lundi au ministère des Finances en ce qui touche l'emprunt que le ministère se proposait de faire au nom de quelques commissions scolaires.

En effet, bien que le comité exécutif, n'ayant pas quorum, n'ait pu tenir hier soir la réunion prévue, le direc-

teur général de la Régionale, M. Gérard Tousignant, a révélé que Québec avait décidé de ne pas modifier sa position en ce qui concerne l'article 10 de la résolution qu'il voulait voir adopter. C'est ainsi, a-t-il dit, que les commissaires n'auraient pu adopter une position différente puisque les échanges avec Québec n'ont pas amené de modification dans le texte de l'entente que le ministère de l'Éducation aurait souhaité voir conclure.



Plaisirs du vent et de l'eau

Quand un vent tiède fait moutonner la crête des vagues, comment résister à la tentation d'aller faire une promenade sur l'eau, en équilibre instable sur une planche à voile?

Artisanat et spectacle équestre

BISHOPTON (MM) — C'est en fin de semaine que se tient la sixième édition de l'exposition artisanale et du spectacle équestre de Bishopton.

Selon Mme Marielle Bourque, publiciste pour le spectacle équestre, cette manifestation avait attiré l'an dernier plus de 5.000 visiteurs. "Pour une population de 800 âmes, c'est quelque chose de très bien. Mais cette année, nous prévoyons qu'il y aura encore plus de monde", de déclarer Mme Bourque.

Le départ du vicaire souligné

WINDSOR — Une fête marquant le départ de l'abbé Louis-Paul Préfontaine, vicaire à la paroisse St-Philippe de Windsor, qui agira dorénavant comme curé à St-Herménégilde et Ste-Edwidge, se déroulera le 29 août. La cérémonie soulignant les six ans

de travail de l'abbé Préfontaine — le curé Yvon Bilodeau se retrouvera seul pour s'occuper de la paroisse St-Philippe — se fera en présence de nombreux invités, dont les députés Alain Tardif et Carmen Juneau.

Rumeur de mise à pied de 250 employés par la Société Asbestos

Mutisme complet...

THETFORD-MINES (PS) — La possibilité d'un nouveau licenciement de 250 travailleurs miniers à la Société Asbestos, de Thetford-Mines, n'a pas été confirmée ni démentie au cours de la journée d'hier par les dirigeants de cette compagnie minière d'amiante ou encore par ceux de la Société nationale de l'amiante.

C'est la consigne du silence qui prévaut actuellement au sujet de cette

THETFORD-MINES ET LA RÉGION

rumeur voulant que la compagnie ferme sa filiale British Canadian II pour une période de trois ans et ralentisse considérablement ses activités à la division British Canadian I, particulièrement en éliminant la phase du broyage du minéral.

Les nombreuses démarches effectuées par La Tribune permettent de croire que la nouvelle publiée hier en première page est tristement vraie. Cette décision permettrait alors à la Société Asbestos de limiter ses pertes à près de 9 millions \$ sur une période de trois ans tout en restructurant sa

production et ce, afin de diminuer ses inventaires qui sont encore élevés.

Encore hier, le président du syndicat des travailleurs miniers de la Société Asbestos, M. Oliva Lemay, n'avait reçu aucune communication officielle de la part des autorités. "Bien sûr, je suis au courant de la rumeur mais j'attends toujours d'être convoqué pour connaître la vérité à ce sujet. Pour l'instant, je n'ai absolument rien eu."

Curieusement, le député de Frontenac à l'Assemblée nationale et adjoint parlementaire au ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Gilles Grégoire, n'avait aucun commentaire à formuler hier au sujet de ce nouveau licenciement possible. Pourtant, en mars dernier, le député Grégoire avait déclaré que non seulement la

Société Asbestos ne fermerait plus temporairement après le mois d'août et ce, jusqu'au mois d'avril 1983. Il avait même affirmé que des travailleurs licenciés en octobre 1980 pourraient être réengagés. Or, la compagnie doit cesser temporairement ses opérations du 28 août au 4 octobre en plus de congédier possiblement 250 autres employés.

Pour sa part, le président et directeur général de la Société nationale de l'amiante, M. Daniel Perlstein, a soutenu hier matin, à un journaliste d'un autre média, qu'il ne pouvait dire si la rumeur était vraie ou fautive. Selon lui, plusieurs études sont en cours depuis des mois et des solutions sont envisagées. Une chose semble certaine, l'année 1983 sera aussi mauvaise que 1982.

Glanures thetfordoises

Un duel entre Boucher et Therrien?

THETFORD-MINES (PS) — Bien que les élections municipales à Thetford-Mines ne soient prévues que pour le mois de novembre 1983, il n'est déjà pas prématuré de croire que la course à la mairie pourrait être intéressante. En effet, des rumeurs laissent entendre que l'ancien maire

Louis-Philippe Boucher serait tenté par un retour sur la scène municipale.

D'autre part, certains citoyens ont amorcé leurs démarches pour obtenir la candidature à la mairie de l'actuel conseiller du district électoral 1, M. Henri Therrien.

Ils filent avec les valises

La Sûreté du Québec, détachement de Thetford-Mines, rapporte un vol survenu au cours de la nuit dernière dans une chambre de l'hôtel-motel

Balmoral, de Robertsonville. Les mal-fauteurs se sont emparés de valises contenant pour quelque 2,000 \$ de vêtements.

Déjà 200 billets de saison vendus

Seulement deux semaines après le lancement du billet de saison, la troupe de théâtre Les Cabotins, de Thetford-Mines; en a déjà vendu au-delà de 200. Le coût (18 \$) du billet de saison ainsi que la certitude d'obtenir un siège réservé de premier choix seraient parmi les raisons qui motivent actuellement les amateurs de théâtre

à se procurer cette carte de la 15e saison des Cabotins. Les trois productions à l'affiche en 1982-83 sont la comédie *Ben voyons donc ma tante* en octobre, la dramatique *Avec l'hiver qui s'en vient* en novembre-décembre et la comédie satirique *Vivre comme des cochons* en mars 1983.

Tué en allant chercher son journal



L'automobile qui a heurté le jeune André Perreault de St-Germain a été endommagée sur l'aile avant droite. (Photo La Tribune par Gerald Prince)

DRUMMONDVILLE — C'est en allant chercher sa copie de La Tribune que André Perreault, 8 ans, de St-Germain de Grantham, a été heurté par une automobile, hier matin, et blessé mortellement.

L'accident s'est produit en face de la demeure de ses parents, dans le rang 7, vers 10 h. 20. Le livreur de La Tribune déposa le journal dans la boîte postale, à proximité d'un tracteur qui était déjà stationné du même côté de la route.

Roux, livreur rural de La Tribune. C'est là qu'une automobile qui passait par là heurta l'enfant et le projeta sur la pelouse à une centaine de pieds plus loin.

Malgré la rapidité d'intervention des ambulanciers, malgré les soins urgents qui lui furent prodigués, l'en-

"Je l'ai vu donner une tape amicale au tracteur et faire un grand sourire..."

(Michel Roux)

fant devait décéder des suites de ses blessures. Ce sont les agents du détachement de Drummondville de la Sûreté du Québec qui ont fait les constatations d'usage.

entre les deux véhicules stationnés, prit le journal et retourna aussitôt vers son domicile. "Je l'ai vu donner une tape amicale au tracteur et faire un grand sourire avant de retourner sur ses pas", a déclaré M. Michel

La relocalisation de la bibliothèque municipale, une dépense inutile selon des contribuables

DRUMMONDVILLE — Le comité des citoyens de Drummondville vient de partir en campagne contre le projet de relocalisation de la bibliothèque

municipale, un projet estimé à 2 millions \$ dont une tranche de 60 pour cent sera subventionnée par le gouvernement du Québec.

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

Selon M. Jacques Dion, porte-parole du Regroupement des citoyens, le conseil d'administration considère que, dans le contexte économique actuel, cette dépense n'est pas une nécessité, mais plutôt une dépense d'utilité et de luxe qui se doit d'être retardée.

Pour bien montrer son sérieux, le Regroupement se propose d'utiliser tous les moyens légaux mis à sa disposition pour s'opposer catégorique-

ment au projet, y compris le référendum s'il le faut, même si ce moyen entraînerait une augmentation de la dette de Drummondville.

M. Dion croit savoir que, advenant que la localisation se fasse, une somme de 800,000 \$ devra être dépensée à même les fonds de la ville. De plus, cet argent ne comprend pas les sommes qui devront être votées pour l'achat d'ameublement et autres frais, ce qui correspond encore à plusieurs milliers de dollars selon les estimés de la ville.

Pour le Regroupement, la dette de la ville, qui s'élève déjà à plus de 30 millions \$, est beaucoup trop haute et il est nécessaire de restreindre toute

dépense puisque présentement les emprunts de la ville commandent des intérêts de 5 millions \$ par année.

Le projet de relocalisation de la bibliothèque municipale de Drummondville prévoit l'aménagement de l'ancienne école anglaise, rue des Ecoles, pour donner beaucoup plus d'espace à ce service, qui se trouve à l'étroit dans ses locaux actuels, angle boulevard St-Joseph et rue St-Jean.

Le projet de relocalisation, qui est discuté depuis plusieurs années, permettrait au gouvernement municipal de décrocher des subventions de 1,2 million \$ du gouvernement du Québec dans le cadre de programmes d'aide à la relocalisation de bibliothèques.

Criminalité à la hausse

DRUMMONDVILLE — Drummondville a connu une légère hausse de l'ordre de 5.1 pour cent de son taux de criminalité en juillet, par rapport à la même période l'an dernier.

La hausse est particulièrement attribuable aux infractions d'ordre sexuel qui ont doublé au cours de cette période, passant de 3 en 1981 à 6 cette année, aux vols de fait, aux vols d'automobiles et aussi en grande partie aux vols de plus de 200 \$.

Une baisse a par ailleurs été enregistrée aux chapitres des vols qual-

fiés, 40 pour cent, et des fraudes, 20 pour cent.

Quant aux accidents de la circulation, une forte baisse a été notée, de l'ordre de 32.2 pour cent, dont une diminution des accidents avec blessés, 25 pour cent, et d'accidents avec dommages matériels seulement, de l'ordre de 33.6 pour cent.

Pour ces statistiques comparatives de la criminalité et des accidents routiers de 1981, les statistiques de l'ancienne ville de Drummondville-Sud ont été ajoutées à celles de Drummondville.

Inconvénient passager

DRUMMONDVILLE — Depuis quelques jours, la population de Drummondville est aux prises avec un inconvénient: l'eau est franchement désagréable au goût.

Malgré plusieurs appels téléphoniques à différents services, La Tribune n'a pas pu obtenir de précisions sur ce problème, quoi que, en divers milieux, on ait tenu à rassurer la population qu'elle ne court aucun danger en consommant l'eau.

À l'usine de filtration, on rappelle que l'eau est analysée quatre fois par jour et que tous les relevés sont étudiés avec soin pour que la population soit tout à fait rassurée sur sa pureté.

On précise que, si jamais l'eau présente quelque danger, la population sera avertie immédiatement. Présentement, toute personne qui consomme de l'eau, n'a pas besoin de la faire bouillir.

On attribue cependant le mauvais goût au faible débit de la rivière St-François où elle est puisée et au niveau très élevé de la température de l'eau, sans cependant préciser les causes exactes de cette situation.

On mentionnait, à l'usine de filtration, que le mauvais goût était déjà en train de disparaître et que tout reviendrait à la normale d'ici sous peu.

Au secours des entreprises

DRUMMONDVILLE (RJ) — La Commission économique régionale Drummond est depuis le début de la semaine le maître d'oeuvre d'un projet d'aide à la gestion de la petite entreprise subventionné pour une somme de 197,866 \$ par le gouvernement fédéral.

Ce projet, intitulé Encadrement à la gestion de la petite entreprise, s'inscrit dans le cadre du programme de développement communautaire Action en cas d'urgence parrainé par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, programme spécialement conçu en vue de créer des emplois à court terme à l'intention des Canadiens en chômage.

Selon M. Benoît Laflamme, ce projet créera pas moins d'une vingtaine d'emplois au cours de la prochaine année. Les personnes embauchées sont en chômage depuis plus de deux mois et doivent posséder certaines notions administratives.

Leurs tâches, a-t-il expliqué, seront

multiples et variées au sein des entreprises dans lesquelles elles seront déléguées par la Commission économique, de concert avec les bureaux de comptables et les études de notaires et d'avocats de la région.

À titre d'exemple, M. Laflamme souligne qu'une personne pourra notamment voir à l'amélioration du marketing d'une petite entreprise, à calculer le prix de revient des produits fabriqués, à établir une bonne tenue de livres, en somme à toucher à différents aspects menant à une saine gestion.

M. Laflamme estime qu'entre 50 et 80 entreprises pourront être aidées par ce programme gouvernemental au cours de l'année.

Enfin, conclut-il, l'objectif visé par ce projet est que les petites entreprises qui bénéficieront de cette aide à la gestion embauchent en permanence la personne qui leur aura été déléguée, ceci dans le but de favoriser son retour sur le marché du travail.

Profanation, oui, messe noire, non

ARTABASKA (DG) — Aucune accusation n'a été portée contre les huit jeunes gens qui ont voulu enterrer à leur façon leur copain décédé accidentellement lors d'un capotage, le 13 août.

Contrairement à ce qu'on a pu croire ou rapporter, les amis de la victime n'avaient pas l'intention de célébrer une messe noire. L'agent Guy Ménard, du service des relations pu-

bliques de la Sûreté du Québec, à Trois-Rivières, a précisé à La Tribune que, dans cette histoire, on pouvait tout au plus parler de violation ou profanation de sépulture.

"Il n'y a eu aucun rituel religieux. Les jeunes ont tout simplement attendu que la famille quitte le cimetière de Ste-Victoire lundi après-midi pour enterrer le mort à leur façon", de rapporter l'agent Ménard. Ils auraient pris cette décision parce que la famille leur avait refusé le droit de porter le cercueil.

"Ils ont ouvert la tombe du jeune

homme de 17 ans et ils ont déposé sur sa poitrine une plaque où était inscrit le surnom de la victime."

Les jeunes gens ont été interrompus dans leur hommage par l'arrivée impromptue du fossoyeur qui venait compléter son travail. L'homme a immédiatement alerté la Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, et la Sûreté municipale d'Arthabaska. Cinq minutes plus tard, l'étrange éloge funèbre tournait en queue de poisson avec l'arrivée des agents.

Les policiers ont pris les noms et les adresses des huit personnes, toutes majeures à l'exception d'une jeune fille de 17 ans, qui ont participé à cette étrange cérémonie. Il n'y a pas eu d'arrestation. Par la suite, un rapport a été rédigé et c'est le substitut du procureur de la couronne, Me Maurice Milot, qui, à son retour de vacances, décidera s'il y a lieu de porter des accusations.

Mais pour l'instant, de poursuivre l'agent Guy Ménard, il est trop tôt pour affirmer que des accusations d'indignité envers un cadavre seront portées contre les huit jeunes gens.

Le chômage à un niveau jamais égalé

VICTORIAVILLE (DG) — Le bulletin régional sur le marché du travail confirme un fait que tout le monde soupçonne dans la région des Bois-Francs: la région économique 04 vient d'égaliser une marque peu enviable avec 27,700 chômeurs.

Textile et meuble

Si l'on passe en revue les secteurs de l'activités économique, on constate qu'à peu près tous les secteurs sont touchés notamment le secteur du textile ou du vêtement et celui du meuble.

Même les industries de produits métalliques, chimiques et électriques connaissent des problèmes. Le bulletin ajoute que le secteur tertiaire, spécialement l'activité commerciale, n'est plus à l'abri de la récession.

Pour remédier à cette situation, les zones des Bois-Francs et du Centre-Mauricie ont tour à tour été déclarées zones désignées par le gouvernement fédéral. Cette désignation devrait permettre aux employeurs d'avoir accès à un plus grand nombre de programmes gouvernementaux visant la réorientation professionnelle de la main d'oeuvre, la création d'emplois et la promotion industrielle.

Par ailleurs, la dernière partie du bulletin régional sur le marché du travail porte sur une étude des déséquilibres de main-d'oeuvre dans la région 04. L'étude constate que plusieurs mé-

tiers et professions connaissent un surplus de personnel notamment les catégories suivantes: personnel administratif, services, enseignement, sciences sociales et vente.

Par contre, les professions identifiées comme étant en pénurie, c'est-à-dire pour lesquelles les possibilités d'emploi sont bonnes, font appel à des connaissances supérieures en terme de scolarité et de qualification, de conclure Jules Bergeron, économiste régional du ministère.

Panneaux et borne-fontaines barbouillés

ARTABASKA (DG) — La Sûreté municipale d'Arthabaska recherche activement deux jeunes gens qui pourraient être les auteurs d'une douzaine d'actes de vandalismes commis sur des automobiles, des panneaux de signalisation et des borne-fontaines.

L'agent René Thibodeau précise que de nouveaux méfaits ont été rapportés hier, portant de 7 à 12 le nombre des plaintes pour vandalisme depuis mardi, à Arthabaska.

Les enquêteurs croient que les actes de vandalisme ont probablement été commis par deux ou trois individus. Une dame a rapporté avoir aperçu deux jeunes gens qui fuyaient non loin d'une pancarte d'agence d'immobilier qui avait elle aussi été barbouillée.

Un trait commun: de la peinture en cannette noire et grise. Elle a été employée tant pour le bariolage des voitures que pour les inscriptions qui ont été écrites sur

une vingtaine de panneaux de signalisation. Une dizaine de borne-fontaines ont également été tachées de noir et gris.

Malgré leur nombre, ces actes de vandalismes ont causé des dégâts mineurs, de préci-

ser l'agent Thibodeau. La ville d'Arthabaska a commandé à ses employés un nettoyage des pancartes. Cependant quelques-unes de ces pancartes devront être changées parce que la peinture a eu le temps de sécher.

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

Le bulletin publié par le ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec révèle que la région du centre du Québec souffre davantage de la récession que l'ensemble du Québec; l'emploi a diminué et le nombre de chômeurs a crû rapidement.

Ainsi, de poursuivre un communiqué émis hier, l'écart entre les taux de chômage régional et provincial, qui était de 1 pour cent au début de 1981, se situe à 2,7 pour cent pour la même période en 1982, soit presque le triple.

A brûle pourpoint

Pageant aérien à l'aéroport

Un pageant aérien aura lieu à l'aéroport de Drummondville, le 28 et le 29 août, à l'occasion du 20e anniversaire de la fondation de l'Association des pilotes. Les terrains de l'aéroport seront ouverts au public pour une ex-

position statique à compter de 9 heures tandis que le spectacle aérien débutera à 13 heures. Parmi les avions présents, on pourra voir le Cessna 210 "Les ailes de la vie", qui détient le record mondial pour un voyage autour du monde.

VENEZ JOUER DEHORS
Kino-Québec

SI TU VEUX BOIRE c'est TON affaire
562-2334
SI TU VEUX ARRÊTER c'est NOTRE affaire
ALCOOLIKES ANONYMES

Télécommunications: hausses de tarifs limitées à 6 et 5 pour cent

Par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'il limitait à six et cinq pour cent pour les deux prochaines années les augmentations tarifaires de quatre grandes entreprises de télécommunications, en accord avec son programme de restriction volontaire contenu dans le budget du 28 juin dernier.

Après Bell Canada, qui a dû se soumettre à une décision analogue, le 5 août dernier, seront assujetties à la règle du six et cinq pour cent les augmentations tarifaires des Télécommunications CNCP, de Téléstat Canada, de Terra Nova Telecommunications et de Northwest-Tel.

C'est le ministre des Communications, M. Francis Fox, qui a fait part de la décision du Cabinet.

Il a affirmé que le gouvernement avait obtenu l'assurance des compagnies concernées que la limitation de

leurs tarifs n'entraînerait pas de mises à pied. Cette décision témoigne encore une fois de la détermination du gouvernement dans sa lutte contre l'inflation et dans l'application des restrictions budgétaires de cinq et six pour cent.

Les sociétés toutes ont reconnu la nécessité de ces restrictions, et, en agissant rapidement, le gouvernement leur donne la possibilité de planifier leurs activités de façon à éviter des répercussions néfastes sur la qualité du service ou les emplois", a dit M. Fox.

Le CNCP, qui fournit des services de transmission de données et certains services de communications vocales à travers le pays, pourra augmenter ses tarifs de six pour cent le 1er janvier 1983 et de cinq pour cent l'année suivante.

Les trois autres entreprises hausseront leurs tarifs de six pour cent le 1er septembre 1982.

Northwestel, exploitateur des systèmes de téléphone et de télégraphe dans le nord de la Co-

lombie-Britannique, au Yukon et dans une partie des Territoires du Nord-Ouest; Terra Nova Tel, fournit des services téléphoniques dans les régions rurales de Terre-Neuve, tandis que Téléstat Canada, est la société responsable des communications par satellite au pays.

Téléstat réclamait des augmentations tarifaires de 30 à 44 pour cent, CNCP, de 11 à 75 pour cent selon les services, Terra Nova Tel, de 15 à 20 pour cent, et Northwestel, de 4 à 59 pour cent.



(Laserphoto PC)

Le retour des survivants

Les Forces canadiennes ont fait savoir hier que les trois survivants de l'explosion d'un hélicoptère, à Rankin Inlet dans les Territoires du Nord-Ouest, se trouvent dans un état

stable, dans un hôpital d'Ottawa. Ici le caporal Robert Hersey, de Moncton, est transporté à l'hôpital à son arrivée à Ottawa.

A travers le pays

Un accueil chaleureux

KENORA, Ont. (PC) — Le premier ministre Trudeau a reçu son premier accueil chaleureux depuis longtemps, mardi, alors que son train le ramenant de l'Ouest, où il a passé des vacances dans les Rocheuses, a fait un arrêt à Kenora où les Trudeau sont allés à la pêche.

La Gendarmerie royale et la Sûreté provinciale de l'Ontario avaient pris des dispositions spéciales pour éviter la répétition d'incidents disgracieux alors que le train transportant le premier ministre canadien avait été criblé d'œufs pourris à un endroit et de tomates à un autre.

24 canaux en orbite

OTTAWA (PC) — Le satellite Anik D 1, le plus imposant satellite commercial de communications du Canada, sera lancé en orbite de Cap Canaveral le 26 août prochain.

Le satellite de 24 canaux transmettra des émissions de radio et de télévision de Radio-Canada, l'édition nationale du Toronto Globe and Mail et des appels téléphoniques interurbains.

L'Anik D est le cinquième lancé par fusées par Telesat et probablement le dernier. Les autres seront mis en orbite à partir d'une navette spatiale américaine, entre novembre de cette année et octobre 1985.

Après le bras de télescope

OTTAWA (PC) — Heureux des succès du bras robotique construit au coût de \$100 millions pour l'agence spatiale américaine (NASA), les hommes de science canadiens songent maintenant à concevoir un puissant télescope qui serait monté sur une navette spatiale.

Le projet évalué à plusieurs centaines de millions de dollars par le Conseil national de la recherche et baptisé Starlab, utiliserait la navette spatiale pour étudier les étoiles, a expliqué M. Ian McDiarmid, directeur du Centre canadien pour la science spatiale du CNR.

Il a toutefois tenu à préciser que le projet n'en est encore qu'à sa phase embryonnaire. Il faudra au moins quatre ans pour construire le télescope qui ne serait pas mis en orbite avant 1990 avec l'une des navettes spatiales américaines récupérables.

Les dangers persistent

HALIFAX (PC) — Les accidents de travail continueront à faire de trop nombreuses victimes aussi longtemps que les compagnies qui effectuent des tâches dangereuses ne seront pas forcées à fournir aux autorités gouvernementales des détails précis sur les mesures de sécurité qu'elles ont adoptées.

Telle est la principale conclusion qui se dégage des débats qui se sont déroulés mercredi dans le cadre de la conférence sur le pétrole offshore.

M. Douglas Napier, professeur de sécurité industrielle à l'Université de Toronto, a affirmé devant le congrès international sur le pétrole et l'environnement qu'aucune activité industrielle est exempte de risques.

Quand le crime est payant

CALGARY (PC) — Si vous trouvez le coupable, la police de Calgary vous donne \$2,000. Et elle le fait à chaque semaine.

Vous n'avez qu'à regarder l'émission de télévision "Crime of the Week (Le crime de la semaine)", au cours de laquelle un crime non résolu est reconstitué.

Vous fournissez un tuyau à la police, qui fait enquête. Si on arrête le coupable, vous recevez \$2,000.

On a commencé par un délit de fuite. Il y aura par la suite un hold-up de banque et un viol.

Ce genre d'émission existe aux États-Unis depuis 1976, année de la première à Albuquerque, au Nouveau-Mexique.

Pas de second appel pour Olson

VANCOUVER (PC) — La Cour d'appel de la Colombie-Britannique a refusé au tueur Clifford Robert Olson, mercredi, la permission de retirer son avis écrit du 10 février dernier, dans lequel il renonce à son intention d'interjeter appel.

Le juge en chef Nathan Nemetz a expliqué que le tribunal n'avait pas l'autorité de permettre un second appel.

Me John Hall, avocat du ministère public, a noté qu'Olson ne pourra vraisemblablement plus, ainsi, interjeter appel.

Olson s'est reconnu coupable des meurtres de 11 adolescents et il a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Il purge actuellement sa peine au pénitencier de Kingston, en Ontario.

Père Noël: 14 compagnies veulent sauver la parade

TORONTO (PC) — Au moins 14 compagnies ont accepté de souscrire \$25,000 chacune pour une période de trois ans dans le but de sauver la traditionnelle parade annuelle du Père Noël dont la maison Eaton a annoncé l'abandon, la semaine dernière, après 77 ans.

M. George Cohon, président de McDonald's of Canada Ltd. et Ron Barbaro, président du Jardin zoologique du Toronto métropolitain, ont passé la journée de mardi au téléphone à appeler d'éventuels commanditaires. Chaque fois que l'un ou l'autre parvenait à rejoindre le président d'une compagnie, il entamait la conversation en an-

nonçant: "C'est le Père Noël à l'appareil".

M. Cohon et Barbaro sont convaincus qu'ils parviendront à recruter un minimum de 20 commanditaires, soit un pour chacun des 20 chars allégoriques. Ceux-ci ont déjà été aménagés par cinq artisans de Eaton qui demeureront à l'emploi de la chaîne de magasins à rayons où ils continue-

ront comme par le passé à construire des chars allégoriques pour l'événement annuel qui fait le bonheur des enfants, jeunes et vieux.

Ils ont d'ailleurs convoqué une conférence de presse pour mardi alors qu'ils annonceront les noms des 20 commanditaires recrutés. Les noms seront tirés au sort pour déterminer l'ordre de départ des chars allégoriques. Le nom de chaque commanditaire apparaîtra en lettres de un mètre de haut sur chaque char, lors de la parade qui se déroulera comme prévu le 14 novembre.

Construction d'un barrage hydro-électrique mise en échec par des oiseaux rares

EDMONTON (PC) — Un des obstacles les plus insurmontables dans la construction d'un barrage hydro-électrique sur la rivière des Esclaves, dans le Nord de l'Alberta, s'avère être la présence de 17 nids d'oiseaux d'une espèce rare.

La "Convention on wetlands of international importance" (organisme qui s'occupe de la protection des marécages), a désigné cette région comme site de préservation de première importance, à cause de la présence des seuls nids de grues hurlantes au monde.

"Ce marécage abrite

les seuls nids de ce type au monde, alors que cette espèce rarissime de grue est, en voie d'extinction", a annoncé Environnement Canada, le mois dernier, lorsqu'on a désigné ce lieu comme site de préservation.

Le regroupement de nids se trouve à l'intérieur du parc national Wood Buffalo, à 80 kilomètres de l'endroit où le gouvernement albertain avait décidé d'ériger un immense barrage hydro-électrique.

Environnement Canada affirme que le projet pourrait provoquer l'inondation de terrains sur lesquels se trouvent les nids de grues, en

plus du danger que représentent les lignes à haute tension pour ces oiseaux.

FERMIERS!!!

Jeune homme propre, facile à vivre et très responsable, cherche chambre et pension (un repas par jour), dans une belle ferme active et propre. Sherbrooke. 563-4375. 81122

LOUEZ DE TOUT

569-9548

LOCATION MARTINEAU

Réparation de tondeuses et souffleuses

Laveuse à vapeur pour tapis

2456 ouest, rue King

77332

PRIX SPECIAL SUR PATIO



Patio vibré, et patio rustique

Dimensions: 12x12x2". Gris, noir, charcoal, beige, rouge, nuancé.

Rabais de **25%**

OUVERT LE SAMEDI de 8h.00 à midi 80768

LE BLOC VIBRE Inc.

1080, rue Panneton
Sherbrooke 564-1414

CLUB DES PRODUCTEURS DE CHINCHILLAS D'EXPOSITION

1978, CHEMIN DU FER A CHEVAL, SUITE 201 STE-JULIE, QUÉ. JOL 2C0 - SORTIE 102 - ROUTE 20

Avez-vous un goût recherché et une affinité pour les petits animaux? Dans l'affirmative, devenez membre du Club des Producteurs de Chinchillas d'Exposition. Le chinchilla est un petit rongeur à la fourrure soyeuse; il s'accommode bien d'une vie en cage et peut se garder dans un garage, une chambre ou au sous-sol, car il est inodore.

Si vous désirez connaître le coût et les modalités pour vous procurer quelques spécimens de première qualité, donnez l'opportunité à notre organisme de vous démontrer comment vous pourriez réaliser un revenu additionnel très intéressant dans vos temps libres avec cet animal inoffensif.



POUR INFORMATION, ECRIVEZ AU CLUB

NOM:

ÂGE:

ADRESSE:

OCCUPATION:

VILLE:

TÉL: (.....)

#PROP. GESTION PADA C.O. INC.

La Tribune

BINGO

ORGANISE PAR L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

MARDI SOIR, 24 AOUT
à 20 heures
AU PALAIS DES SPORTS DE SHERBROOKE

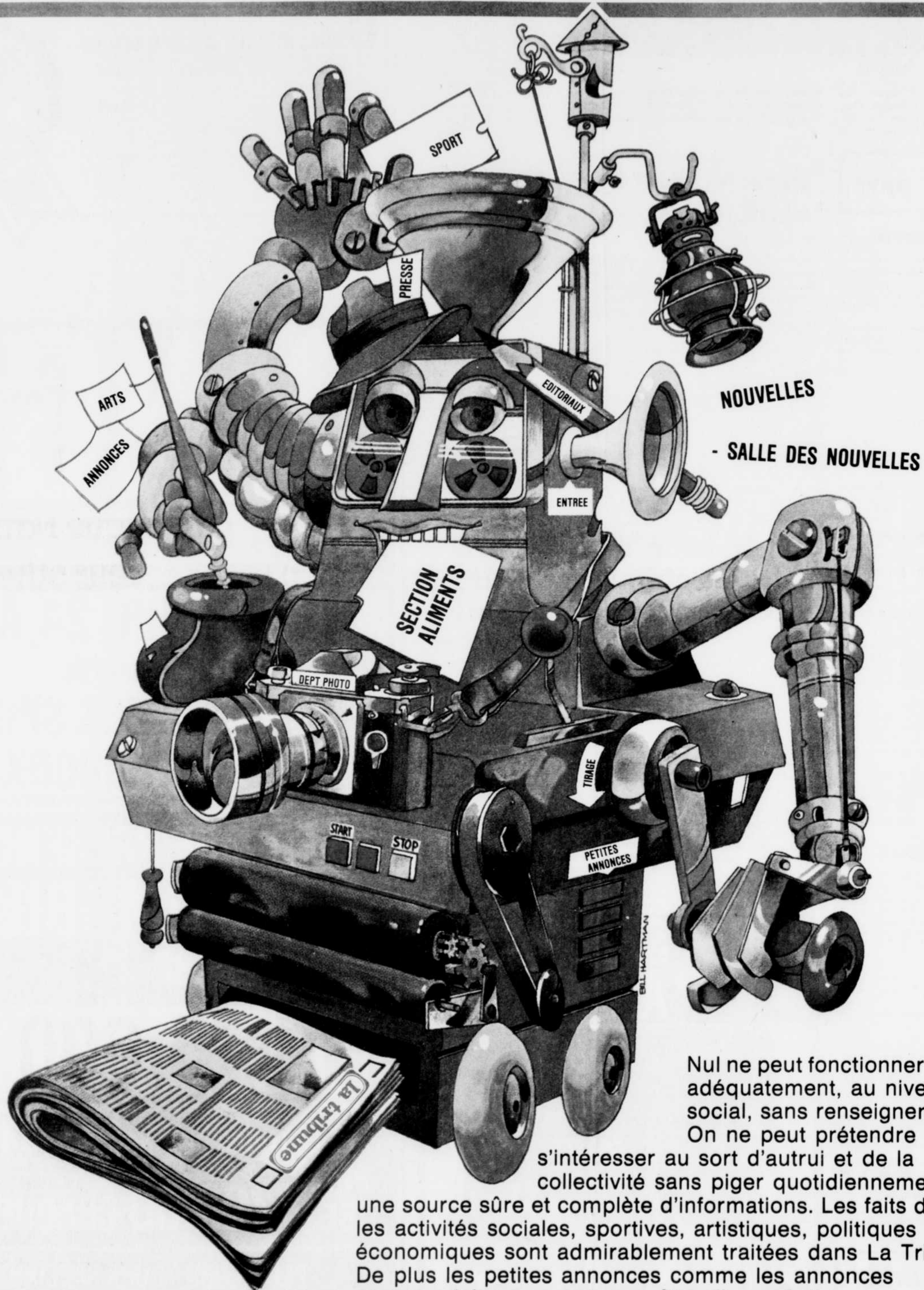
PRIX DE PRESENCE: AUTOMOBILE "LADA" 82
TAXE ET LICENCE NON INCLUSES
OU \$5,000.00

15 TOURS DE BINGO POUR \$4.00
PRIX DE \$200.00 CHAQUE TOUR

PLUSIEURS TOURS SPECIAUX DE MILLE DOLLARS

CE SUPER BINGO SERA DIRIGE PAR J.-E. PRUD'HOMME LE VERITABLE PROFESSIONNEL DU BINGO. LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE BINGO AU MONDE

L'ORGUEIL des Cantons !!!



Nul ne peut fonctionner adéquatement, au niveau social, sans renseignements. On ne peut prétendre s'intéresser au sort d'autrui et de la collectivité sans piger quotidiennement à une source sûre et complète d'informations. Les faits divers, les activités sociales, sportives, artistiques, politiques et économiques sont admirablement traitées dans La Tribune. De plus les petites annonces comme les annonces commerciales peuvent vous être d'un précieux apport pécuniaire.

la tribune

Rédaction; 569-9184 Tirage; 566-6353 Petites Annonces; 569-9501 Annonces commerciales: 569-9201